

AUJOURD'HUI

Lavalin doit appartenir à des intérêts québécois

Le gouvernement Bourassa, qui joue un rôle d'intermédiaire dans les négociations actuelles, ne permettrait pas à des intérêts étrangers de s'approprier Lavalin. **B-2**

Le prix plancher du blé atteint 95 \$ la tonne

L'an dernier, avec un prix de 135 \$ la tonne, la Commission canadienne du blé s'est retrouvée avec un déficit de 1 milliard \$ en raison du fléchissement des prix du marché. **B-2**

Du Pont réduit ses coûts d'un milliard de dollars

Premier groupe chimique américain, Du Pont diminuera ses effectifs et réorganisera ses activités chimie aux États-Unis sur une période de deux ans. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
86,82 + 10/100

OR
364,50 + 0,10

ARGENT
4,738 \$ Can.

DOW JONES
2980,10 + 13,87

TSE 300
3523,09 + 4,47

XXM
1871,29 + 5,04

LE DOLLAR

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier, en baisse de 14/100 et cotait 1,1518 \$ CAN comparativement à 1,1532 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en recul de 2 26/100 à 1,9275 \$ CAN. En devise US, le dollar canadien a gagné 10/100 à 86,82 cents US tandis que le sterling cédait 75/100 à 1,6735 \$ US. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

À New York, le dollar s'est très nettement redressé face à l'ensemble des grandes devises sur un marché très actif. Le billet vert se changeait en fin de journée à 1,7610 Deutschmark contre 1,7380 mercredi soir, et à 138,80 yen contre 137,50. La devise américaine a également regagné du terrain vis-à-vis des autres monnaies européennes, terminant à 5,9850 francs français contre 5,9060 la veille, à 0,5984 livre sterling contre 0,5908 et à 1,5355 franc suisse contre 1,5132.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, 4,738 \$ l'once et 152,33 \$ le kg, comparativement à 4,713 \$ l'once et 151,52 \$ le kg respectivement lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollar canadien.

LES MÉTAUX

LONDRES (AP) — Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique : CUIVRE : 1307-1375 ; PLOMB : 324-326 ; ZINC : 1055-1057 ; ALUMINIUM : 1260-1262 ; NICKEL : 8150-8160.

Les bourses canadiennes veulent soutirer 76 millions \$ à Quotron

MONTREAL — Les bourses de Montréal, Toronto et Vancouver ont inscrit hier une poursuite de 76 millions \$ US contre Quotron Systems, un revendeur de données informatiques qui les a privées de revenus pendant quatre ans.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Entre 1985 et 1989, Quotron aurait transmis les cotes boursières canadiennes à ses clients américains sans les faire payer pour ce service, alléguant la poursuite, dans un document de 22 pages déposé hier à la cour fédérale de New York.

Pour la Bourse de Montréal, le manque à gagner se chiffre par 15 millions \$ US.

Quotron est une filiale de la compagnie Citicorp, de New York, qui diffuse les cotes des bourses de Toronto et de Montréal depuis plusieurs années. La compagnie a eu accès à ces données gratuitement, jusqu'à ce que les bourses canadiennes décident en 1981 de supprimer le délai de 15 minutes et de rendre cette information disponible en temps réel. En 1984, Toronto, puis les autres places boursières canadiennes regroupées dans le Canadian Exchange Group (CEG) décident de vendre cette information.

Ce sont les firmes de courtage et les investisseurs importants qui s'intéressent à ce genre d'information, qui inclut les cours acheteur et vendeur, le prix de la dernière transaction, le nombre d'actions transigées et les principaux indices.

En janvier 1985, la Bourse de Toronto d'abord, puis les

bourses de Montréal et Vancouver signent avec Quotron un contrat prévoyant le paiement d'une somme de 15 \$ par terminal par mois aux bourses canadiennes (ce tarif a été modifié depuis) par les clients de Quotron désireux de recevoir cette information.

Quotron a alors réclamé un délai dans le but de mettre au point un outil informatique pour couper l'information en

provenance du Canada à ses clients qui ne voulaient pas payer le tarif, ce qui fut fait en août 1985.

Tout en prétendant que seuls les abonnés recevaient l'information boursière canadienne, Quotron a délibérément diffusé ces données à tous ses abonnés, alléguant les bourses canadiennes.

En fait, les bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver n'ont reçu paiement que de 1300 terminaux alors que plus de 75 000 avaient accès à leurs cotes.

Des clients importants de Quotron, comme les firmes de

courtage Shearson Lehman et Merrill Lynch, étaient parmi ceux qui recevaient gratuitement l'information et c'est ce qui a permis aux bourses canadiennes de prouver ce qu'elles soupçonnaient.

Entre 1988 et 1989, Quotron a admis plusieurs fois que la plupart de ses clients recevaient les cotes boursières canadiennes sans payer mais le revendeur n'a interrompu la transmission qu'en octobre 1989.

Au total, Toronto, Montréal et Vancouver affirment avoir été frustrées de 76 millions \$ US.



Le navire Le Grand Fleuve sera affecté à des croisières sur le fleuve dès le mois de septembre.

Croisière Navimex inc. récupère Le Grand Fleuve

Croisière Navimex inc. a finalement obtenu gain cause en cour fédérale et pourra prendre possession du navire Le Grand Fleuve. Elle compte l'exploiter dès le mois de septembre mais cherchera d'ici là à renégocier les termes du contrat de location.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Cette information a été confirmée au SOLEIL par un dirigeant de Navimex, M. Sylvio Thibeault.

Le 11 mars dernier, Navimex concluait une entente de principe avec Croisière du Grand Fleuve inc. pour la location du navire Le Grand Fleuve. D'une durée de deux ans, ce contrat de location permettait à Navimex d'affecter ce navire aux excursions aux baleines dans la région de Tadoussac. En outre ce contrat de location était assorti d'une option d'achat.

Quelques jours plus tard, d'expliquer M. Thibeault, l'un des deux principaux actionnaires de Croisière du Grand Fleuve, M. Thomas Maher, refusait d'honorer le contrat de

location. Pour sa part, l'un des créanciers privilégiés de Croisière du Grand Fleuve, le Crédit industriel Desjardins, décidait de vendre le navire lors d'une vente aux enchères alors que son propriétaire était placé sous contrôle judiciaire et administré par le syndic Raymond Roy.

À la mi-mai, la cour fédérale émettait une injonction provisoire pour empêcher la vente du navire mais ne permettait pas à Navimex de prendre possession immédiate du navire.

Entre-temps un mouvement populaire s'était organisé à Tadoussac, sous l'égide de l'association locale des marchands, et offrait de se porter acquéreur du navire pour 250 000 \$ et l'affecter aux excursions aux baleines. Ce mouvement rassemblait une vingtaine d'hommes d'affaires et près de 150 citoyens.

Mercredi, finalement, la cour fédérale devait trancher le fond de l'affaire et permettre à Navimex de prendre possession du navire, en vertu du contrat de location qui la liait à Croisière du Grand Fleuve.

Avant que Le Grand Fleuve ne puisse être affecté à des croisières sur le fleuve, au mois de septembre au plus tôt, Navimex désire réviser les termes du contrat de location à cause des longues procédures judiciaires qui auront empêché l'exploitation du navire ces trois derniers mois.

Si les deux parties ne parviennent pas à s'entendre sur une révision des termes du contrat de location, c'est la cour fédérale qui tranchera, le 10 août prochain.

Le Grand Fleuve est un navire de 30 mètres pouvant accueillir 250 personnes. Mis à l'eau en 1989, il a été construit au coût de 1,6 million \$. Il est actuellement amarré au bassin Louise, dans le port de Québec.

REPÈRES

Ford et GM sont encore dans le rouge

General Motors et Ford ont annoncé hier de lourdes pertes pour le deuxième trimestre, montrant ainsi que le retour aux bénéfices sera encore long à venir même si le plus dur de la crise semble être passé.

À eux deux, ils ont accusé une perte nette cumulée de 1,1 milliard \$ (800 millions \$ pour GM et 300 millions \$ pour Ford) d'avril à juin, au lieu d'un bénéfice net total de 1,7 milliard \$ lors de la même période de 1990.

Pour l'ensemble du premier semestre, le bilan est encore plus lourd avec une perte totale de 2,4 milliards \$ contre un bénéfice de 2,9 milliards \$ au cours des six premiers mois de 1990.

La publication aujourd'hui des résultats de Chrysler ne devrait pas arranger le panorama puisque le petit dernier des Big Three devrait annoncer une perte trimestrielle de 300 millions \$.

Seul réconfort dans cette avalanche de mauvais chiffres : la perte totale des trois constructeurs américains devrait être, avec 1,4 milliard \$, plus limitée qu'au premier trimestre avec 2,3 milliards \$.

Derrière cette accumulation de pertes, on retrouve une nouvelle chute des ventes provoquée par la récession, la baisse de confiance des consommateurs et, toujours, la concurrence féroce des constructeurs japonais qui détiennent environ un tiers du marché automobile américain.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires de Ford a reculé de 11,2 % à 23,8 milliards \$ alors que la baisse a été de 7,7 % à 31,3 milliards \$ pour GM.

En nombre de véhicules vendus, le plongeon est encore plus important : Ford a vendu 1,4 million de véhicules ces six derniers mois, une baisse de 18,8 % et GM, pour sa part, a vendu 2,2 millions de véhicules, un recul de 15,3 %.

« L'impact de la récession aux États-Unis a été plus sévère et plus prolongé que prévu », a reconnu hier le président de GM, M. Robert Stempel, soulignant qu'il tablait, avec la fin de la récession, sur une amélioration graduelle de la demande aux États-Unis au deuxième semestre.

En dépit de cette amélioration graduelle, GM, pas plus que Ford ou Chrysler, ne prévoit de sortir du rouge avant le quatrième trimestre.

1991 devrait ainsi se solder par des pertes importantes pour les trois constructeurs américains, un phénomène inédit depuis une décennie.

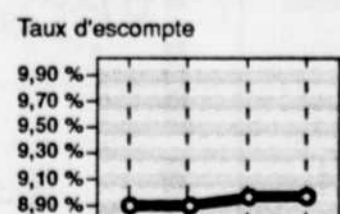
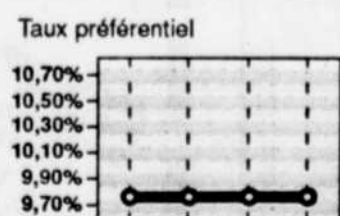
Malgré la reprise économique amorcée ces derniers mois, les analystes écartent en effet une relance rapide des ventes automobiles en raison notamment de l'extrême prudence des consommateurs.

Les experts soulignent notamment que l'industrie automobile est très souvent la première à sombrer dans la récession et la dernière à en sortir.

En attendant, les mauvais résultats des deux premiers constructeurs américains n'ont pas troublé Wall Street car les pertes annoncées correspondent aux prévisions.

par PASCAL REYNARD
de l'Agence France Presse

TAUX CANADIENS



L'évolution des taux au cours des quatre dernières semaines jusqu'à aujourd'hui

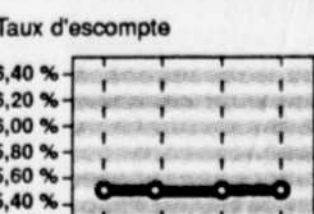
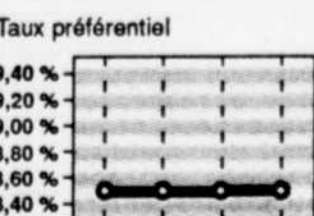
Une fois encore les spécialistes auront été confondus par le gouverneur John Crow. Alors qu'ils tablaient sur une très forte hausse de l'escompte, hier, une hausse qu'ils évaluaient entre 35 et 50 points de base, la Banque du Canada a réduit son taux directeur d'un point de base à 8,94 %. Tellement marginale, cette diminution ne devrait pas affecter les taux d'intérêt des institutions financières. Toutefois il faut

LES TAUX AUJOURD'HUI

Préférentiel canadien	9,75 %
Escompte canadien	8,94 %
Préférentiel américain	8,50 %
Escompte américain	5,5 %

L'évolution des taux au cours des quatre dernières semaines jusqu'à aujourd'hui

TAUX AMÉRICAINS



L'évolution des taux au cours des quatre dernières semaines jusqu'à aujourd'hui

noter que, depuis une quinzaine de jours, la plupart des grandes banques et compagnies de fiducie ont commencé à corriger à la hausse leurs taux hypothécaires. Ces hausses ne dépassent pas généralement un quart de point mais elles signifient que la récession est terminée : les taux d'intérêt ne baisseront plus et, au contraire, ils s'apprécieront au cours des prochaines semaines.

Le logement connaît sa pire performance en 34 ans

OTTAWA (PC) — La construction de logements au cours des trois premiers mois de 1991 a connu sa pire performance trimestrielle depuis 1957, a indiqué hier, dans un communiqué, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

L'agence fédérale a révisé à la baisse ses prévisions pour cette année concernant la construction résidentielle. Celles-ci sont passées de 152 000 à 147 000 unités.

Durant le premier trimestre de 1991, on a enregistré 96 000 mises en chantier, chiffre qui tient compte des ajustements saisonniers. Lors du premier trimestre de 1957, il y en avait eu 83 600.

La construction de logement devrait s'améliorer au cours de l'année mais cette progression s'effectuera au ralenti à cause du niveau élevé de l'endettement des consommateurs et du haut taux de chômage, précise la SCHL.

Mais l'agence fédérale prédit néanmoins des jours meilleurs.

« En plus de l'amélioration de l'économie dans son ensemble, les taux d'intérêt à la baisse constituent le principal facteur de reprise », souligne la SCHL.

Les taux d'intérêt à court terme ont baissé entre 10 et 11 % depuis le printemps. L'an dernier, dans la plupart des banques et compagnies de fiducie, ils ont grimpé jusqu'à 14 %.

« Maintenant que l'économie se redresse et que la Banque du Canada continue de surveiller l'inflation, les taux d'intérêt au cours du troisième et quatrième trimestre de 1991 devraient se stabiliser. La reprise économique au Canada et la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis devraient cependant créer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt canadiens au cours de 1992. Mais cette augmentation restera modérée. »

Le groupe américain Bechtel nie être intéressé

Québec tient à ce que Lavalin reste québécoise

Le géant américain Bechtel soutient ne pas être intéressé à se porter acquéreur de la société d'ingénierie Lavalin. De son côté, le gouvernement Bourassa tient absolument à ce que Lavalin demeure propriété québécoise.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Nous ne sommes pas intéressés », a soutenu au SOLEIL le

président de Bechtel-Québec, John Ionnidis. « À ma connaissance, ils ne sont pas à vendre », a-t-il ajouté.

Au gouvernement, on ne veut commenter aucun scénario, mais

on a encore frais à la mémoire le tollé qu'avait provoqué la vente du groupe Commerce à des intérêts hollandais et celle de Consolidated Bathurst au géant américain Stone Container. Il n'est surtout pas question de permettre à des intérêts étrangers de faire main basse sur ce qui a longtemps été le symbole du « know how » québécois.

« C'est nettement souhaitable que ça reste québécois », a déclaré l'attachée de presse du premier ministre, Sylvie Godin. Elle a indiqué que le gouvernement joue un « rôle d'intermédiaire dans les négociations actuelles », comme il l'avait fait dans le cas de Steinberg, mais elle n'a pas voulu préciser entre qui et qui.

Même si Lavalin n'est pas officiellement à vendre, le président et chef de l'exploitation de la société rivale SNC, Alain Perez, a alimenté la rumeur d'une fusion en déclarant qu'elle « serait dans l'intérêt de tout le monde ». Le groupe S.M., de Longueuil, serait

également en pourparlers avec Lavalin.

Déjà la gouvernement a consenti une garantie de prêt de 10 millions \$ pour faire patienter ses créanciers de Lavalin, un syndicat de huit banques dirigé par la Banque nationale.

Le mois dernier, les dirigeants de Lavalin avaient cependant déclaré qu'ils avaient besoin de plusieurs dizaines de millions, en attendant d'avoir complété la rationalisation en cours. Le gouvernement pourrait donc être amené à intervenir à nouveau pour faciliter une éventuelle fusion.

Blé: le prix le plus bas depuis 16 ans

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé aux cérémonies, hier, qu'il a fixé à 95 \$ la tonne le prix plancher du blé de printemps rouge no 1 de la prochaine récolte. C'est le prix le plus bas des 16 dernières années.

« Ces paiements sont le reflet d'une guerre des subventions insensée, qui a fait éclater les prix minimaux », a commenté M. Charles Mayer, ministre responsable des céréales et des oléagineux.

L'an dernier, le prix initial avait été établi à 135 \$. À cause du fléchissement des prix du marché, cependant, la Commission canadienne du blé s'est retrouvée avec un déficit de plus de 1 milliard \$.

La commission s'occupe de la vente du blé, mais c'est le gouver-

nement fédéral qui garantit le prix plancher.

Pour expliquer la baisse considérable du prix initial cette année, M. Mayer a déclaré : « Nous essayons d'être aussi réalistes que nous le pouvons ».

Il a rappelé que la Chine a pu récemment acheter du blé de l'Europe à 87 \$ la tonne, coûts de manutention compris.

Réactions

Même si les cérémonies s'attendaient à un prix plancher de près de 100 \$ la tonne, l'annonce de M. Mayer ne les a pas moins déçus.

« Nous voudrions que nos revenus proviennent du marché ; l'annonce d'aujourd'hui nous éloigne de ce but », a commenté M. Ken Elder, du Saskatchewan Wheat Pool.

M. Ted Allen, des United Grain Growers, a prédit pour sa part que l'arrivée d'une autre récolte exceptionnelle va empêcher la commission de vendre la récolte de cette année, même à des prix réduits.

M. Wayne Easter, de la National Farmers Union, s'est dit « choqué que le gouvernement annonce un prix initial aussi bas ». « Je crois sérieusement, a-t-il poursuivi, qu'il a perdu tout sens de la réalité concernant les conditions dans les régions rurales. »

Saint-Pierre-et-Miquelon: la France et le Canada présenteront leurs plaidoiries mardi

OTTAWA — Le Canada s'appuiera sur la jurisprudence et sur la géographie pour faire valoir son point de vue mardi devant un tribunal d'arbitrage chargé de résoudre sa dispute avec la France au sujet des frontières de l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon, situé au large de Terre-Neuve.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

Le tribunal débutera mardi prochain à New York la dernière étape de ses travaux en entendant les plaidoiries de la ministre fédérale de la Justice Kim Campbell et celle de son homologue français Henri Nallet.

Lors d'une séance d'information donnée hier, un haut fonctionnaire canadien et un conseiller juridique du gouvernement fédéral ont indiqué que le Canada soulignera que la zone maritime revendiquée par la France est disproportionnée par rapport au petit territoire de l'archipel.

Le Canada voudrait voir le territoire français limité à 12 miles

nautiques au large de l'archipel, ce qui équivaldrait à un territoire de 3600 kilomètres carrés.

La France pour sa part revendique un territoire d'environ 50 000 kilomètres carrés. Cela signifierait que la frontière serait à mi-distance entre la Nouvelle-Écosse et l'archipel. Au sud, la France voudrait une pointe de mer s'étendant jusqu'à la limite des 200 miles, re-

coupant ainsi une partie des Grands Bancs de Terre-Neuve.

La zone convoitée est poissonneuse et on pense que son plateau continental serait riche en hydrocarbures. Selon les hauts fonctionnaires canadiens, 72 communautés terre-neuviennes et 16 collectivités de la Nouvelle-Écosse dépendent de la pêche dans cette zone.



VILLE DE BEUPRÉ

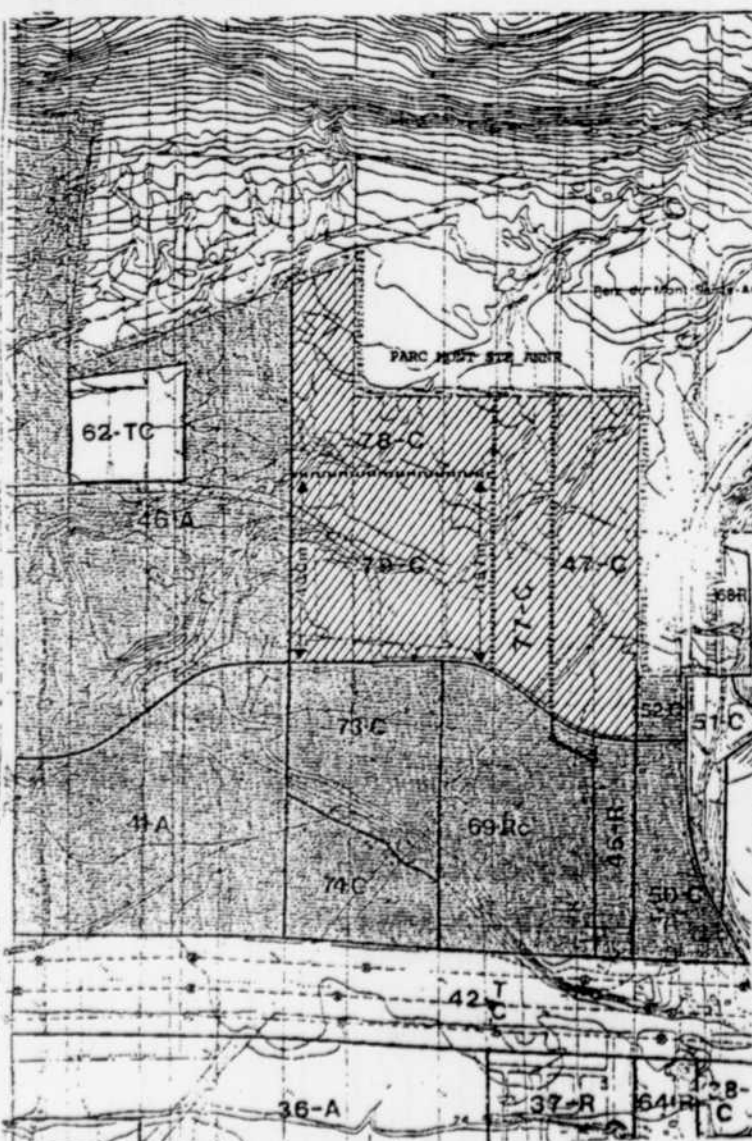
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MONTMORENCY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution d'un projet de règlement (No 805) lors de sa séance spéciale tenue le 23 juillet 1991, tiendra une assemblée publique de consultation le 12 août 1991 à 19 h 30 à la salle du conseil.

Le règlement projeté est pour amender le règlement No 473, tel qu'amendé, afin:

- A) de créer une nouvelle zone 77-C et une nouvelle zone 79-C à même une partie de la zone 47-C et y obliger la présentation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;
- B) créer une nouvelle zone 78-C et y appliquer les mêmes dispositions que celles de la zone 47-C;
- C) de modifier la zone 69-RC afin d'inclure à la zone 45-R les lots 15-4, 15-3, 15-2-P jusqu'à la ligne séparative des lots 15 et 16, et ce, pour une lisière de 30 mètres du côté sud du boul. Bélanger, tel que démontré au plan ci-dessous:



Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à la mairie de Beupré, sise à 216, rue Prévost.

FAIT ET DONNÉ À BEUPRÉ, CE 24 JUILLET 1991

Jean-Paul Paré, o.m.a.,
Secrétaire-trésorier

VOUS N'AVEZ RIEN À DÉCOUPER

AMEUBLEMENT

MONTURE DE LIT
D'EXCELLENTE
QUALITÉ
MOITIÉ PRIX
Comièrès d'acier très robustes.
1 pl. à G 2 pl. Nos 75800/58.

SCIE CIRCULAIRE
CRAFTSMAN™
7 1/4"
RABAIS 40%*
Garantie pour 2 ans**. No 21073.

TOUS LES
PARQUETS EN
MERISIER NON FINIS
RABAIS 25%*
Paquet couvrant 10 pi. No 70300.
Ord. 25.09\$. Paq. 18.69\$
*Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears
**Sur articles à prix ord. seulement

TAPIS
DÉCORATIFS
SEARS LES
PLUS VENDUS
RABAIS 35%*
Série 25580 Ord. 89.99\$-249.99\$
Ch. 58.49\$-162.49\$

TAPIS TRESSÉS
QUEENSTON II
RABAIS 15%*
Dimensions de 22 x 31" à
86" x 116". Série 23019.

TAPIS ORIENTAUX
NOUÉS À LA MAIN
RABAIS 35%*
3'6" x 3'6". Nos 26114/5.
Ord. 156.99\$. Ch. 99.99\$

MAISON ET AUTO

OUTILS À MOTEUR
CRAFTSMAN™ FIN DE
SÉRIE
RABAIS 30%
Scies, perceuses, ponceuses, etc.
2 ans de garantie**.
**Détails complets de la garantie chez
Sears

PNEUS RADIAUX
TOUTES-SAISONS
SUPERGUARD
POUR L'AUTO
RABAIS 50%*
Semelle garantie** 60 000
kilomètres contre l'usure.
No 63000.

ASPIRATEUR
D'ATELIER
CRAFTSMAN™
45 LITRES
RABAIS 40%*
2 ans de garantie**. No 23820.

TOUS LES ENS.
DE COIFFEUSE
RABAIS 15%*
Choix de 9 modèles. Parfaits si
vous désirez rénover.
*Sur articles à prix ord. seulement

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 27 JUILLET 1991,
SAUF AVIS CONTRAIRE,
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

DEMAIN CHEZ SEARS

2 500
points offerts
cette semaine
dans
LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club
entrez le code suivant:
19846207
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi-points

VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES
PARC INDUSTRIEL - PHASE II - PARTIE I

La Ville de Beuport demande des soumissions pour l'extension des services d'égout, d'égout et de voirie, sur environ 140 mètres linéaires de rues, ainsi que la construction d'une chaussée à 2 voies, sur environ 840 mètres linéaires, et l'installation d'un système d'éclairage de rues, sur environ 200 mètres linéaires.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de:

CAGNÉ & SAVARD INC.
4700, boulevard Wilfrid-Hamel
QUÉBEC (Québec)
G1P2J9

moynant un dépôt, en argent ou par chèque, de cinquante dollars (\$50) non remboursable.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé, au montant de dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission du même montant, payable à l'ordre de la Ville, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour papiers, matériaux et services.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, seront reçues au bureau de la greffière, situé au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Beuport, jusqu'à 11 heures le 6 août 1991, pour être ensuite ouvertes publiquement, le même jour à compter de 11 heures, dans la salle des Services techniques située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beuport, en présence des personnes intéressées.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejettera aussi toute soumission non conforme.

FAIT À BEAUPORT, le 26 juillet 1991

La greffière de la Ville
Josette Tessier, notaire

APPEL D'OFFRES
DÉVELOPPEMENT HORIZON - PHASE VIII / PARTIE 2

La Ville de Beuport demande des soumissions pour l'extension des services d'égout, d'égout et de voirie, sur environ 280 mètres linéaires de rues.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de:

CAGNÉ & SAVARD INC.
4700, boulevard Wilfrid-Hamel
QUÉBEC (Québec)
G1P2J9

moynant un dépôt, en argent ou par chèque, de cinquante dollars (\$50) non remboursable.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé, au montant de dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission du même montant, payable à l'ordre de la Ville, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour papiers, matériaux et services.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, seront reçues au bureau de la greffière, situé au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Beuport, jusqu'à 11 heures le 6 août 1991, pour être ensuite ouvertes publiquement, le même jour à compter de 11 heures, dans la salle des Services techniques située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beuport, en présence des personnes intéressées.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejettera aussi toute soumission non conforme.

FAIT À BEAUPORT, le 26 juillet 1991

La greffière de la Ville
Josette Tessier, notaire

Premier groupe chimique américain

Du Pont réduit ses coûts de 1 milliard \$

WILMINGTON (Etats-Unis) (AFP) - Du Pont Co., premier groupe chimique américain, a annoncé hier sa décision de réduire ses coûts d'un milliard de dollars durant les deux prochaines années par une diminution de ses effectifs et une réorganisation de ses activités chimie aux États-Unis.

Le président du groupe, Edgar Woolard, a souligné que ces mesures étaient indispensables « en raison du montant élevé des coûts fixes » des opérations américaines de Du Pont qui handicape sa compétitivité sur le marché mondial.

Ces réductions de coûts n'affecteront pas Conoco, la filiale pétrolière de Du Pont, a précisé un communiqué du groupe.

La veille, Du Pont avait annoncé une chute de 21 % de son bénéfice net au deuxième trimestre 1991 à 549 millions \$ contre 694 millions un an auparavant. Ce recul des résultats avait été surtout attribué aux effets de la récession.

M. Woolard s'est refusé à préciser le nombre de suppressions d'emplois qui résultera de ce programme d'économie. « Nous n'avons pas d'objectif spécifique, a-t-

il déclaré, notre but est de réduire les coûts du groupe d'un milliard de dollars et nous disposons de plusieurs moyens pour y parvenir ».

M. Woolard a indiqué que le milliard de dollars d'économie recherchée représentait environ 10 % des coûts fixes des activités chimie et autres activités spécialisées du groupe, telles que les

fibres.

Parmi les coûts fixes que le groupe compte réduire, M. Woolard a cité les voyages et frais de représentation et les contrats de sous-traitance.

Les effectifs de Du Pont atteignent 140 000 salariés environ, dont 26 000 dans l'état du Delaware où le groupe a son siège social.

Contrat en Pologne pour Northern Telecom

TORONTO (AFP) — Le géant canadien des télécommunications Northern Telecom a annoncé hier la conclusion d'un accord pour la fourniture d'équipements destinés au réseau polonais de téléphone au cours des cinq prochaines années. Le montant total du projet de développement est évalué à 120 millions \$ CAN.

EN UN CLIN D'OEIL

Contrat mexicain pour ABB Canada

ABB Canada vient d'obtenir un contrat de 40 millions \$ auprès de la société d'énergie fédérale du Mexique, la « Commission Federal de Electricidad » pour la restauration de trois chaudières afin d'augmenter leur rendement, leur efficacité et leur sécurité. Ces chaudières ont une capacité de 300 MW. Les travaux doivent débuter en août de cette année et durer jusqu'en 1993. ABB Canada, qui sera responsable de la gestion du projet et de la fabrication des pièces, emploie 3500 personnes et réalise des ventes d'un milliard \$ au Canada.

5000 travailleurs de ICI perdront leur emploi

LONDRES (AFP) — Imperial Chemical Industries (ICI) supprimera entre 4000 et 5000 emplois dans le monde entier d'ici à la fin de l'année, après avoir éliminé un nombre équivalent de postes au premier semestre. Ces 8000 à 10 000 suppressions d'emplois portent sur l'ensemble de la main-d'oeuvre d'ICI à travers le monde, qui s'élève à 138 000 personnes.

McDonnell Douglas: bond de 35 % du bénéfice net

ST LOUIS — McDonnell Douglas, le 2e constructeur aéronautique américain, a annoncé hier un bond de 35 % de son bénéfice net au second trimestre 1991 grâce à une amélioration des performances de sa division avions de transport. Pendant les trois mois de référence arrêtés au 30 juin, McDonnell a réalisé un bénéfice net de 77 millions \$ de dollars (2,01 \$ par action) contre 57 millions \$ (1,49 \$ par action) un an auparavant, sur un chiffre d'affaires en hausse de 22 % à 5,04 milliards \$ contre 4,12 milliards. Pour le premier semestre 1991, McDonnell a enregistré un bénéfice net de 135 millions \$ comparé à 59 millions \$ pour les six premiers mois de 1990, sur un chiffre d'affaires en très forte hausse à 9,37 milliards \$ contre 7,94 milliards.

United Airlines: une chute des bénéfices

CHICAGO — United Airlines (UAL), 2e compagnie aérienne américaine, a annoncé hier une chute de 65,5 % de son bénéfice net au 2e trimestre 1991, malgré une hausse de 7,7 % de son chiffre d'affaires trimestriel. Le bénéfice net est tombé à 52,7 millions \$ (2,23 \$ action) au 2e trimestre contre 148,3 millions \$ (6,81 \$ l'action) lors de la même période de 1990, sur un chiffre d'affaires de 2,95 milliards \$ contre 2,74 milliards précédemment.

Fermeture de la brasserie Amstel de Hamilton

HAMILTON — Amstel Brewery Canada Limited fermera sa brasserie de Hamilton le 20 septembre prochain, faute d'avoir réussi à la rentabiliser. Cette fermeture touchera 94 personnes. On importera des Pays-Bas les bières Amstel Lager et Amstel Light pour l'Ontario. Les bières Heineken, Amstel Light et Buckler de Heineken continueront aussi d'être importées pour le reste du Canada.

DMR a enregistré des résultats records

MONTREAL — Le Groupe DMR Inc. a réalisé un bénéfice net de 5,6 millions \$ (0,43 \$ l'action) au cours de son année financière terminée le 31 mai dernier comparativement à des pertes de 442 000 \$ (0,03 \$ l'action) pour l'année précédente. Les revenus de l'année ont atteint 200 millions \$, une augmentation de 18 % sur 1989-1990. Les activités internationales représentent 44 % du total des revenus. Le bénéfice net du dernier trimestre atteint 1,1 million \$ contre des pertes de 474 000 \$ au dernier trimestre comparatif.

Digital supprime des emplois et ferme des usines

BOSTON — Digital Equipment Corp., 2e groupe informatique mondial, a annoncé près de 9000 suppressions d'emplois, la fermeture de plusieurs usines ainsi qu'une perte de 871,3 millions \$ au 4e trimestre de son année financière terminée le 30 juin 1991. Cette perte reflète une provision de 1,1 milliard \$ pour couvrir les coûts de cette importante restructuration. Cette charge, plus importante que celle attendue par les analystes, a fait chuter le bénéfice d'exploitation par action de la société de 62 % pendant le 4e trimestre de son exercice 1991.

Washington bloque la vente de sept Airbus à l'Iran

WASHINGTON (AFP) — Washington a bloqué la vente à l'Iran de sept Airbus A300-600 dont les moteurs de fabrication américaine sont soumis à un embargo d'exportation vers des pays classés comme soutenant le terrorisme. Le veto américain à la commande iranienne, dont le montant atteint au moins 550 millions \$, a été notifié par le département d'État aux quatre ambassadeurs aux États-Unis des gouvernements membres du consortium européen. Il y a trois jours, le constructeur aéronautique British Aerospace avait indiqué que les États-Unis avaient bloqué pour les mêmes raisons la vente à l'Iran de quatre avions BAe 146 estimés à 150 millions \$. British Aerospace avait vivement protesté contre cette décision américaine qui n'est pas encore officielle.

SEARS COUPE LES PRIX

D'AUTRES BONS ACHATS!

CHAUSSEURES CHOISIES POUR HOMMES
RABAIS 45%
Choix de modèles Tradition, Fiorio® et modèles tout-aller Boulevard Club.

PEINTURE D'INTÉRIEUR JOIE DE VIVRE AU FINI SATINÉ MAT
RABAIS 40%*
Peinture au latex: Joie de Vivre Plus ou "Designer" de Joie de Vivre. *Sur articles à prix ord. seulement

PEINTURE D'INTÉRIEUR JOIE DE VIVRE AU FINI SATINÉ MAT
RABAIS 40%*
Peinture au latex: Joie de Vivre Plus ou "Designer" de Joie de Vivre. *Sur articles à prix ord. seulement

CHAUSSEURES CHOISIES POUR HOMMES
RABAIS 45%
Choix de modèles Tradition, Fiorio®, et modèles tout-aller Boulevard Club.

CHAUSSEURES CHOISIES POUR HOMMES
RABAIS 45%
Choix de modèles Tradition, Fiorio®, et modèles tout-aller Boulevard Club.

PEINTURE D'INTÉRIEUR JOIE DE VIVRE AU FINI SATINÉ MAT
RABAIS 40%*
Peinture au latex: Joie de Vivre Plus ou "Designer" de Joie de Vivre. *Sur articles à prix ord. seulement

MODE POUR TOUTE LA FAMILLE

SÉLECTION DE CHAUSSEURES D'ÉTÉ
MOITIÉ PRIX
Sandales, chaussures en toile, pour la plage, pour tous les membres de la famille.

SÉLECTION DE VÊTEMENTS MODE POUR ENFANTS
RABAIS 25%
Des prix courants saison printemps/été de la mode Winnie l'Ours® pour enfants © 1991 The Walt Disney Company

DE SUPER ACHATS POUR ELLE!
Dans nos présentoirs d'articles déjà réduits... choisissez deux articles et nous démarquons le rabais de 50% additionnel!

SÉLECTION DE VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES
RABAIS 30%
Vêtements d'extérieur tout-aller, vêtements... à prix déjà réduits.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR DANS LES MAGASINS SEARS JUSQU'AU SAMEDI 27 JUILLET 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

Les mentions "Off" ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 303-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7210, Lévis: 682-1200, Repentigny: 582-3632, St-Basile: 441-8603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-8861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 862-2222, Arrondissement: 367-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-9770, Trois-Rivières: 379-5444, Sherbrooke: 432-2110, St-Jérôme: 463-9440, Sorel: 746-2508. Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



PROCLAMATION de la Maison-Longue Akiawenrak de Wendake

Étant donné que:

- 1- toute forme de "traité" a préséance sur toute forme de "loi" de quelque niveau de gouvernement qu'elle provienne;
- 2- le jugement de la cause Sioui, concernant le traité Hanenorak, c.-à-d. le traité de Sir James Murray, entendu en Cour Suprême du Canada, dont les juges, à l'unanimité, ont reconnu le libre exercice de la religion, des coutumes et la liberté de commerce avec les Anglais pour le peuple huron-wandak, sur leurs territoires ancestraux, ont ainsi confirmé l'intérêt réel et personnel et les droits individuels de chaque membre du peuple huron-wandak;
- 3- la Maison-Longue de par sa philosophie, ses principes et son mode de fonctionnement est une structure spirituelle, sociale et politique en soi, donc une forme particulière de gouvernement autonome, distinct et bien spécifique aux peuples iroquoiens, et ce, depuis des temps immémoriaux;
- 4- le Conseil de bande de Lorette (réserve indienne du Village-Huron) est régi par une structure non conforme à nos traditions iroquoiennes transmises sous forme soit orale, soit écrite (wampum).

En conséquence, nous affirmons et déclarons, nous membres traditionnalistes, de la Maison-Longue Akiawenrak n'avoir donné aucun mandat soit écrit, soit oral au Conseil de bande actuel de la réserve du Village-Huron, pour négocier tous dossiers fondamentaux nous concernant, ainsi que pour les sept (7) générations à venir. Aussi, toute entente signée, provisoire ou finale par ledit Conseil de bande de la réserve du Village-Huron ne nous concerne en rien, est caduque et a nul effet.

Nous réitérons notre désir et notre volonté de vivre selon notre coutume et nos traditions, en harmonie et en paix avec les peuples du Canada et leurs gouvernements respectifs dans un respect mutuel de nos droits.

WahT RonYonNonNen
FAITH keeper

Tortue représentants <i>André St-Onge</i> <i>André St-Onge</i> <i>André St-Onge</i>	CLANS	Chevreuil représentants <i>André St-Onge</i> <i>André St-Onge</i> <i>André St-Onge</i>
Porc-épic représentant <i>André St-Onge</i>	L'Ours représentant <i>André St-Onge</i>	Secrétaire Akiawenrak 30, Sassenio, Wendake G0A4V0

avis public



Gouvernement du Québec
Ministère des Approvisionnements
et Services
Direction générale des
approvisionnement

PARTENAIRE avec vous

Services relatifs à la publicité et aux relations publiques

En vertu du décret 723-91, publié le 19 juin 1991 dans la Gazette officielle, le Fichier des fournisseurs de services du ministère des Approvisionnements et Services doit constituer une liste de fournisseurs pouvant offrir leurs services en publicité et en relations publiques au gouvernement du Québec.

Pour être inscrit, un fournisseur doit rencontrer, notamment, les critères suivants :

- avoir une place d'affaires au Québec;
- rencontrer certaines exigences quant au chiffre d'affaires, au personnel à son emploi, etc.

De plus, pour les spécialités prévues en publicité, les fournisseurs doivent posséder les trois accréditations suivantes: l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens (CDNPA) et la Canadian Business Press (CBP) ou déposer un protocole signé avec un fournisseur spécialisé ayant une place d'affaires au Québec et détenant les accréditations ci-haut mentionnées.

Inscrivez-vous sans tarder en vous adressant au :

Ministère des Approvisionnements et Services
Fichier des fournisseurs de services
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5N9
Tél. : (418) 643-8463

Québec

Vos choix vacances

Lévis, à 15 minutes du Vieux-Québec
Saint-Romuald, c'est la proximité du pont de Québec
Rimouski, c'est la mer

LÉVIS
Hôtel-Motel ROND-POINT
418.833.4920 / 1.800.463.4451

Chambres à partir de : **54.00\$** Occ. double

ST-ROMUALD
Hôtel-Motel KÉBÉCOIS
418.839.8873 / 1.800.463.4073

Chambres à partir de : **54.00\$** Occ. double

RIMOUSKI
Hôtel-Motel NORMANDIE
418.723.1616 / 1.800.463.0871

Chambres à partir de : **55.00\$** Occ. double

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

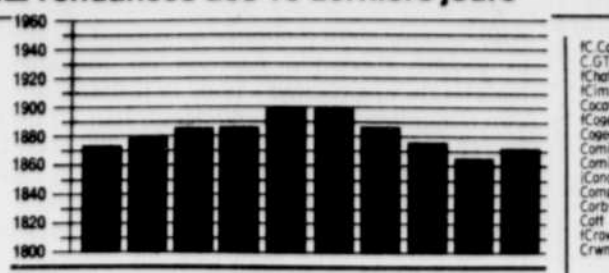
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6. Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q. chapitre G-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

MÉCANICIEN DIESEL DEMANDÉ

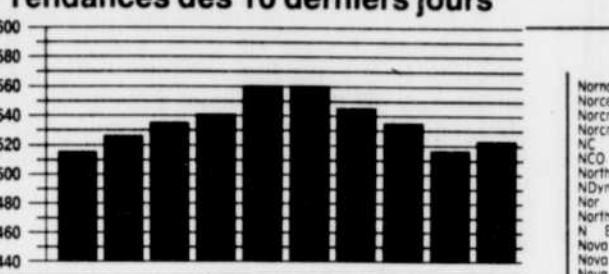
Pour centre de location et de vente d'équipements de construction. Cinq (5) ans d'expérience obligatoire. Travail permanent situé à Québec. Salaire selon compétence. **CONTACTEZ LE DIRECTEUR 1-800-361-8674**

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1871,29, en hausse de 5,04. Volume des transactions : 4,5 millions d'actions. Titres en hausse : 98. Titres en baisse : 102. Titres inchangés : 129.

[illegible][illegible][illegible]**TORONTO** Tendances des 10 derniers jours

Indice des valeurs industrielles : 3523,09 en hausse de 4,47. Volume des transactions : 33,7 millions d'actions. Titres en hausse : 267. Titres en baisse : 264. Titres inchangés : 265.

[illegible][illegible][illegible]

LES FONDS MUTUELS

[illegible]

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

[illegible]

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée hier dans le marché canadien des obligations. Le court terme a monté de cinq points. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont peu

cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont perdu cinq cents. Le long terme a coté 10 cents. L'argent au jour le jour comm

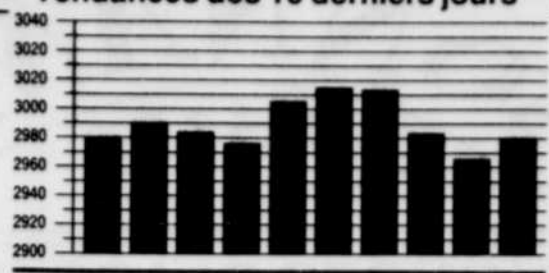
dit un intérêt de 8,75 %. Ces cotes proviennent de RBC Dominion Securities.

Pris Rend Chang					
GOVERNEMENT FEDERAL					
100 % 15Dec92	96.96 96	B.C. 1 85 1May91	97.97 102	100 % 15Jan92	94.42 103
100 % 15Mar93	96.96 96	100 % 15May91	97.97 102	100 % 15Mar92	94.42 103
100 % 15Jun93	96.96 96	100 % 15Jul91	97.97 102	100 % 15Jun92	94.42 103
100 % 15Sep93	96.96 96	100 % 15Oct91	97.97 102	100 % 15Sep92	94.42 103
100 % 15Dec93	96.96 96	100 % 15Nov91	97.97 102	100 % 15Dec92	94.42 103
100 % 15Mar94	96.96 96	100 % 15Jan92	97.97 102	100 % 15Mar93	94.42 103
100 % 15Jun94	96.96 96	100 % 15Apr92	97.97 102	100 % 15Jun93	94.42 103
100 % 15Sep94	96.96 96	100 % 15Jul92	97.97 102	100 % 15Sep93	94.42 103
100 % 15Dec94	96.96 96	100 % 15Oct92	97.97 102	100 % 15Dec93	94.42 103
100 % 15Mar95	96.96 96	100 % 15Nov92	97.97 102	100 % 15Mar94	94.42 103
100 % 15Jun95	96.96 96	100 % 15Jan93	97.97 102	100 % 15Jun94	94.42 103
100 % 15Sep95	96.96 96	100 % 15Apr93	97.97 102	100 % 15Sep94	94.42 103
100 % 15Dec95	96.96 96	100 % 15Jul93	97.97 102	100 % 15Dec94	94.42 103
100 % 15Mar96	96.96 96	100 % 15Oct93	97.97 102	100 % 15Mar95	94.42 103
100 % 15Jun96	96.96 96	100 % 15Nov93	97.97 102	100 % 15Jun95	94.42 103
100 % 15Sep96	96.96 96	100 % 15Jan94	97.97 102	100 % 15Sep95	94.42 103
100 % 15Dec96	96.96 96	100 % 15Apr94	97.97 102	100 % 15Dec95	94.42 103
100 % 15Mar97	96.96 96	100 % 15Jul94	97.97 102	100 % 15Mar96	94.42 103
100 % 15Jun97	96.96 96	100 % 15Oct94	97.97 102	100 % 15Jun96	94.42 103
100 % 15Sep97	96.96 96	100 % 15Nov94	97.97 102	100 % 15Sep96	94.42 103
100 % 15Dec97	96.96 96	100 % 15Jan95	97.97 102	100 % 15Dec96	94.42 103
100 % 15Mar98	96.96 96	100 % 15Apr95	97.97 102	100 % 15Mar97	94.42 103
100 % 15Jun98	96.96 96	100 % 15Jul95	97.97 102	100 % 15Jun97	94.42 103
100 % 15Sep98	96.96 96	100 % 15Oct95	97.97 102	100 % 15Sep97	94.42 103
100 % 15Dec98	96.96 96	100 % 15Nov95	97.97 102	100 % 15Dec97	94.42 103
100 % 15Mar99	96.96 96	100 % 15Jan96	97.97 102	100 % 15Mar98	94.42 103
100 % 15Jun99	96.96 96	100 % 15Apr96	97.97 102	100 % 15Jun98	94.42 103
100 % 15Sep99	96.96 96	100 % 15Jul96	97.97 102	100 % 15Sep98	94.42 103
100 % 15Dec99	96.96 96	100 % 15Oct96	97.97 102	100 % 15Dec98	94.42 103
100 % 15Mar00	96.96 96	100 % 15Nov96	97.97 102	100 % 15Mar99	94.42 103
100 % 15Jun00	96.96 96	100 % 15Jan97	97.97 102	100 % 15Jun99	94.42 103
100 % 15Sep00	96.96 96	100 % 15Apr97	97.97 102	100 % 15Sep99	94.42 103
100 % 15Dec00	96.96 96	100 % 15Jul97	97.97 102	100 % 15Dec99	94.42 103
100 % 15Mar01	96.96 96	100 % 15Oct97	97.97 102	100 % 15Mar00	94.42 103
100 % 15Jun01	96.96 96	100 % 15Nov97	97.97 102	100 % 15Jun00	94.42 103
100 % 15Sep01	96.96 96	100 % 15Jan98	97.97 102	100 % 15Sep00	94.42 103
100 % 15Dec01	96.96 96	100 % 15Apr98	97.97 102	100 % 15Dec00	94.42 103
100 % 15Mar02	96.96 96	100 % 15Jul98	97.97 102	100 % 15Mar01	94.42 103
100 % 15Jun02	96.96 96	100 % 15Oct98	97.97 102	100 % 15Jun01	94.42 103
100 % 15Sep02	96.96 96	100 % 15Nov98	97.97 102	100 % 15Sep01	94.42 103
100 % 15Dec02	96.96 96	100 % 15Jan99	97.97 102	100 % 15Dec01	94.42 103
100 % 15Mar03	96.96 96	100 % 15Apr99	97.97 102	100 % 15Mar02	94.42 103
100 % 15Jun03	96.96 96	100 % 15Jul99	97.97 102	100 % 15Jun02	94.42 103
100 % 15Sep03	96.96 96	100 % 15Oct99	97.97 102	100 % 15Sep02	94.

■ **Acquisition au coût de 13 millions \$ pour le Groupe Forex**

VAL-D'OR (PC) — Le Groupe Forex inc. a annoncé, hier, qu'il avait procédé à l'acquisition de tous les éléments d'actif reliés au complexe de sciage de Saint-Michel-des-Saints, au prix d'environ 13 millions \$. L'usine acquise a une capacité de production annuelle de 80 millions p.m.p. Cette scierie avait cessé son activité depuis trois mois à la suite de difficultés financières découlant de la récession et de certains problèmes de liquidités.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2980,10, en hausse de 13,87. Volume des transactions : 221,4 millions d'actions. Titres en hausse : 872. Titres en baisse : 646. Titres inchangés : 523.

Titres	Ventes	Plus haut	Plus bas	Chang.
— A et B —				
AMC	126	2254	11	10%
AMR	1	2514	62%	10%
ASA	3	298	25%	10%
AUL	1	2322	51%	10%
ACM	40	16	18%	10%
ADM	1	2100	10%	10%
ADN	1	2100	10%	10%
ALC	112	1802	21%	10%
ALD	1	2100	10%	10%
ALG	1	2100	10%	10%
ALH	1	2100	10%	10%
ALI	1	2100	10%	10%
ALJ	1	2100	10%	10%
ALK	1	2100	10%	10%
ALL	1	2100	10%	10%
ALM	1	2100	10%	10%
ALN	1	2100	10%	10%
ALO	1	2100	10%	10%
ALP	1	2100	10%	10%
ALQ	1	2100	10%	10%
ALR	1	2100	10%	10%
ALS	1	2100	10%	10%
ALT	1	2100	10%	10%
ALU	1	2100	10%	10%
ALV	1	2100	10%	10%
ALW	1	2100	10%	10%
ALX	1	2100	10%	10%
ALY	1	2100	10%	10%
ALZ	1	2100	10%	10%
AMA	1	2100	10%	10%
AMB	1	2100	10%	10%
AMC	1	2100	10%	10%
AMD	1	2100	10%	10%
AME	1	2100	10%	10%
AMF	1	2100	10%	10%
AMG	1	2100	10%	10%
AMH	1	2100	10%	10%
AMI	1	2100	10%	10%
AMJ	1	2100	10%	10%
AMK	1	2100	10%	10%
AML	1	2100	10%	10%
AMN	1	2100	10%	10%
AMO	1	2100	10%	10%
AMP	1	2100	10%	10%
AMQ	1	2100	10%	10%
AMR	1	2100	10%	10%
AMS	1	2100	10%	10%
AMT	1	2100	10%	10%
AMU	1	2100	10%	10%
AMV	1	2100	10%	10%
AMW	1	2100	10%	10%
AMX	1	2100	10%	10%
AMY	1	2100	10%	10%
AMZ	1	2100	10%	10%

Titres	Ventes	Plus haut	Plus bas	Chang.
— C —				
ABC	1	2100	10%	10%
ABD	1	2100	10%	10%
ABE	1	2100	10%	10%
ABF	1	2100	10%	10%
ABG	1	2100	10%	10%
ABH	1	2100	10%	10%
ABI	1	2100	10%	10%
ABJ	1	2100	10%	10%
ABK	1	2100	10%	10%
ABL	1	2100	10%	10%
ABM	1	2100	10%	10%
ABN	1	2100	10%	10%
ABO	1	2100	10%	10%
ABP	1	2100	10%	10%
ABQ	1	2100	10%	10%
ABR	1	2100	10%	10%
ABS	1	2100	10%	10%
ABT	1	2100	10%	10%
ABU	1	2100	10%	10%
ABV	1	2100	10%	10%
ABW	1	2100	10%	10%
ABX	1	2100	10%	10%
ABY	1	2100	10%	10%
ABZ	1	2100	10%	10%
ABA	1	2100	10%	10%
ABB	1	2100	10%	10%
ABC	1	2100	10%	10%
ABD	1	2100	10%	10%
ABE	1	2100	10%	10%
ABF	1	2100	10%	10%
ABG	1	2100	10%	10%
ABH	1	2100	10%	10%
ABI	1	2100	10%	10%
ABJ	1	2100	10%	10%
ABK	1	2100	10%	10%
ABL	1	2100	10%	10%
ABM	1	2100	10%	10%
ABN	1	2100	10%	10%
ABO	1	2100	10%	10%
ABP	1	2100	10%	10%
ABQ	1	2100	10%	10%
ABR	1	2100	10%	10%
ABS	1	2100	10%	10%
ABT	1	2100	10%	10%
ABU	1	2100	10%	10%
ABV	1	2100	10%	10%
ABW	1	2100	10%	10%
ABX	1	2100	10%	10%
ABY	1	2100	10%	10%
ABZ	1	2100	10%	10%

Titres	Ventes	Plus haut	Plus bas	Chang.
— D et E —				
ADA	1	2100	10%	10%
ADB	1	2100	10%	10%
ADC	1	2100	10%	10%
ADD	1	2100	10%	10%
ADE	1	2100	10%	10%
ADF	1	2100	10%	10%
ADG	1	2100	10%	10%
ADH	1	2100	10%	10%
ADI	1	2100	10%	10%
ADJ	1	2100	10%	10%
ADK	1	2100	10%	10%
ADL	1	2100	10%	10%
ADM	1	2100	10%	10%
ADN	1	2100	10%	10%
ADO	1	2100	10%	10%
ADP	1	2100	10%	10%
ADQ	1	2100	10%	10%
ADR	1	2100	10%	10%
ADS	1	2100	10%	10%
ADT	1	2100	10%	10%
ADU	1	2100	10%	10%
ADV	1	2100	10%	10%
ADW	1	2100	10%	10%
ADX	1	2100	10%	10%
ADY	1	2100	10%	10%
ADZ	1	2100	10%	10%
AEA	1	2100	10%	10%
AEB	1	2100	10%	10%
AEC	1	2100	10%	10%
AED	1	2100	10%	10%
AEE	1	2100	10%	10%
AEF	1	2100	10%	10%
AEG	1	2100	10%	10%
AEH	1	2100	10%	10%
AEI	1	2100	10%	10%
A EJ	1	2100	10%	10%
A EK	1	2100	10%	10%
ALD	1	2100	10%	10%
ALB	1	2100	10%	10%
ALC	1	2100	10%	10%
ALD	1	2100	10%	10%
ALE	1	2100	10%	10%
ALF	1	2100	10%	10%
ALG	1	2100	10%	10%
ALH	1	2100	10%	10%
ALI	1	2100	10%	10%
ALJ	1	2100	10%	10%
ALK	1	2100	10%	10%
ALL	1	2100	10%	10%
ALM	1	2100	10%	10%
ALN	1	2100	10%	10%
ALO	1	2100	10%	10%
ALP	1	2100	10%	10%
ALQ	1	2100	10%	10%
ALR	1	2100	10%	10%
ALS	1	2100	10%	10%
ALT	1	2100	10%	10%
ALU	1	2100	10%	10%
ALV	1	2100	10%	10%
ALW	1	2100	10%	10%
ALX	1	2100	10%	10%
ALY	1	2100	10%	10%
ALZ	1	2100	10%	10%

LA BOURSE AMÉRICAINE

Titres	Ventes	Plus haut	Plus bas	Chang.
— A et B —				
AMC	126	2254	11	10%
AMR	1	2514	62%	10%
ASA	3	298	25%	10%
AUL	1	2322	51%	10%
ACM	40	16	18%	10%
ADM	1	2100	10%	10%
ADN	1	2100	10%	10%
ALC	112	1802	21%	10%
ALD	1	2100	10%	10%
ALG	1	2100	10%	10%
ALH	1	2100	10%	10%
ALI	1	2100	10%	10%
ALJ	1	2100	10%	10%
ALK	1	2100	10%	10%
ALL	1	2100	10%	10%
ALM	1	2100	10%	10%
ALN	1	2100	10%	10%
ALO	1	2100	10%	10%
ALP	1	2100	10%	10%
ALQ	1	2100	10%	10%
ALR	1	2100	10%	10%
ALS	1	2100	10%	10%
ALT	1	2100	10%	10%
ALU	1	2100	10%	10%
ALV	1	2100	10%	10%
ALW	1	2100	10%	10%
ALX	1	2100	10%	10%
ALY	1	2100	10%	10%
ALZ	1	2100	10%	10%
AMA	1	2100	10%	10%
AMB	1	2100	10%	10%
AMC	1	2100	10%	10%
AMD	1	2100	10%	10%
AME	1	2100	10%	10%
AMF	1	2100	10%	10%
AMG	1	2100	10%	10%
AMH	1	2100	10%	10%
AMI	1	2100	10%	10%
AMJ	1	2100	10%	10%
AMK	1	2100	10%	10%
AML	1	2100	10%	10%
AMN	1	2100	10%	10%
AMO	1	2100	10%	10%
AMP	1	2100	10%	10%
AMQ	1	2100	10%	10%
AMR	1	2100	10%	10%
AMS	1	2100	10%	10%
AMT	1	2100	10%	10%
AMU	1	2100	10%	10%
AMV	1	2100	10%	10%
AMW	1	2100	10%	10%
AMX	1	2100	10%	10%
AMY	1	2100	10%	10%
AMZ	1	2100	10%	10%

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Titres	Ventes	Plus haut	Plus bas	Chang.
— A et B —				
AMC	126	2254	11	10%
AMR	1	2514	62%	10%
ASA	3	298	25%	10%
AUL	1	2322	51%	10%
ACM	40	16	18%	10%
ADM	1	2100	10%	10%
ADN	1	2100	10%	10%
ALC	112	1802	21%	10%
ALD	1	2100	10%	10%
ALG	1	2100	10%	10%
ALH	1	2100	10%	10%
ALI	1	2100	10%	10%
ALJ	1	2100	10%	10%
ALK	1	2100	10%	10%
ALL	1	2100	10%	10%
ALM	1	2100	10%	10%
ALN	1	2100	10%	10%
ALO	1	2100	10%	10%
ALP	1	2100	10%	10%
ALQ	1	2100	10%	10%
ALR	1	2100	10%	10%
ALS	1	2100	10%	10%
ALT	1	2100	10%	10%
ALU	1	2100	10%	10%
ALV	1	2100	10%	10%
ALW	1	2100	10%	10%
ALX	1	2100	10%	10%
ALY	1	2100	10%	10%
ALZ	1	2100	10%	10%
AMA	1	2100	10%	10%
AMB	1	2100	10%	10%
AMC	1	2100	10%	10%
AMD	1	2100	10%	10%
AME	1	2100	10%	10%
AMF	1	2100	10%	10%
AMG	1	2100	10%	10%
AMH	1	2100	10%	10%
AMI	1	2100	10%	10%
AMJ	1	2100	10%	10%
AMK	1	2100	10%	10%
AML	1	2100	10%	10%
AMN	1	2100	10%	10%
AMO	1	2100	10%	10%
AMP	1	2100	10%	10%
AMQ	1	2100	10%	10%
AMR	1	2100	10%	10%
AMS	1	2100	10%	10%
AMT	1	2100	10%	10%
AMU	1	2100	10%	10%
AMV	1	2100	10%	10%
AMW	1	2100	10%	10%
AMX	1	2100	10%	10%

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUGER, Louise-Ella De Rouin, Ste-Foy
BASTIEN, Gérard-A. Loretteville
BEAULIEU, Thérèse Fournier, Duburger
BILODEAU, Egide, St-Damien
BLANCHET, Louis, Rivière-du-Loup
BOIVIN, Ghislaine Audy, Drummondville
CARON, Paul, Lac Beauport
CARRE, Eléazar, Loretteville
COTE, Jeannine Lebel, Ste-Anne-des-Plaines
GAGNE, Marie-Rose Garneau, Québec
GAGNON, Eva Bonneville, Ste-Marie-Beauce
GAMACHE, Gérard, Québec
GENEST, Lucien, Normandin
GINGRAS, Gérard, Ste-Foy
GOBEL, Léona Beaumont, Les Saules
HOUE, Suzanne, Québec
JOBIN, Marie-Blanche Bégin, Charlesbourg
KIROUAC, Alice Morin, Québec
MAILHOT, Rachel Lamothe, Deschailons
MALENFANT, Alma Gamache, Trois-Pistoles
POULIOT, Albert, St-Proper
POULIOT, Aristide, Lac-Échemin
RINGUET, Rachel Coulombe, Québec
RIOUX, Gordon, Hull
TURCOTTE, Lionel, Baie-Comeau

frande de fleurs se tra-
duise par un don à la
Fondation St-Jean-Eu-
des, 6125, 1ère Avenue,
Charlesbourg, Québec,
G1H 2V9. Pour rensei-
gnements: 871-2372.

BEAULIEU (Thérèse
Fournier)



A l'hôpital du Christ-Roi,
le 25 juillet 1991, à l'âge
de 65 ans, est décédée
dame Thérèse Fournier,
épouse de Monsieur
Jean-Paul Beaulieu. Elle
demeurait à Duburger.
La famille recevra les
condoléances au
Funérarium de la
Coopérative Funéraire
de l'Anse

115, 80ème Rue Est
Charlesbourg
vendredi de 19h à 22h,
samedi de 9h à 10h30.
Le service religieux sera
célébré le samedi 27
juillet à 11h, en l'église
St-François-Xavier et de
là au crématorium du
cimetière St-Charles.
Elle laisse dans le deuil,
autre son époux, sa fille:
Hélène (Jean-Paul Ham-
me), son petit-fils:
Marc-André; ses frères:
Georges Carpentier, An-
drieu Fournier (Dolores
Ross); sa sœur: Jeanne
Fournier; son beau-frère:
Robert Beaulieu (Suz-
anne Bélanger); ses bel-
les-sœurs: Laurette
Beaulieu (Benoit Gobeil)
et Gergette Beaulieu;
ainsi que sa tante et
plusieurs neveux, nièces,
cousins et cousines.
Compenser l'envoi de
fleurs par un don à la
Société canadienne du
cancer, 489, boul. St-
Cyrille Ouest, Québec,
G1S 1S2. Pour rensei-
gnements: 525-6044.

Pour faire paraître un
avis dans cette page,
veuillez communiquer
avec le Service des An-
nonces Classées.

Pour financer Radio-Canada

L'idée de taxer les télévisions soulève un tollé

TORONTO (PC) — Le président de Radio-Canada, M. Patrick Watson, a provoqué un tollé en déclarant qu'il envisageait de percevoir une redevance sur tous les téléviseurs de chaque ménage.

Anthony Manera, au quotidien torontois The Globe and Mail.

D'autres associations abondent dans le même sens.

M. Michael McCabe, porte-parole de l'Association des radiodiffuseurs canadiens, croit lui aussi qu'il serait difficile qu'une telle mesure puisse fonctionner au Canada.

Des représentants du groupe Friends of Canadian Broadcasting (les Amis de la radiodiffusion canadienne) et l'Association canadienne des consommateurs sont également du même avis.

« Vous n'êtes pas obligés d'être un génie pour voir que la majorité des gens n'aiment pas les taxes, et ceci deviendrait une autre taxe », estime M. Don Axford de l'Association canadienne des consommateurs.

En Bref

■ Mort suspecte

SAINT-MARIE — Un homme de 25 ans de Beaufort, originaire de la Beauce, transporté d'urgence au CHUL, hier vers 7 h, a succombé peu après à ce qui semble être une trop forte dose de stupéfiants. C'est le propriétaire du Motel Chez Roger, de Sainte-Marie, qui a prévenu les policiers municipaux de l'état de l'homme, après avoir été averti par son camarade.

■ Voleur recherché

SAINT-FOY — Les policiers sont sur les traces d'un individu qui aurait commis un vol à main armée, hier après-midi, à la succursale de la Banque Nationale du Centre Innovation à Sainte-Foy. Le montant du vol n'est pas connu mais le suspect vêtu d'accessoires fluo, aurait pris la fuite dans un véhicule qui aurait été volé dans la métropole.

■ Agression

QUÉBEC — Une personne a été agressée au couteau et blessée à une main, hier après-midi, vers 15 h 30, dans le parc des Braves. La police de Québec a ouvert une enquête.

■ Incendie sérieux

BEAUPORT — Un incendie qui a éclaté dans un chalet de la rue Saint-Pierre, à Beaufort, vers 8 h 30 hier matin, a causé de très importants dommages et les enquêteurs ont été demandés sur les lieux, pour tenter d'identifier la cause du sinistre.

B-10 -

605 AUTOS À VENDRE

HONDA ACCORD EXI 1986
blanche, automatique, air, 166
000 km, 11 300 \$, Tel. 622-9112.

HONDA Accord LX 86, 57 000 km
régulateur vitesse, tout avant, 2
ans garantie, 6 600 \$, 659-1495.

HONDA Accord LX 1991, 4 portes,
manuelle, bleu, 12 000 km, 10 000 \$
ou 200 \$ par mois, 659-3877.

HONDA Accord 1984, 5 vitesses,
2600 \$, Tel. 529-6532, 563-4179.

HONDA Accord 84, 4 portes, pro-
pre, 2 450 \$, Auto Geo-Ro 622-3429.

HONDA Civic 86, 127 000 km, très
propre, 2500 \$, 622-9612.

HONDA Civic CRX 86, rouge, 5
vitesses, 40 000 km, 644-4180.

HONDA Civic DX 1990, 59 000 km,
3500 \$, 625-2445, 663-6781.

HONDA Civic Si 90, blanche, ma-
nuelle, 22 000 km, A.M.F.M., 4 por-
tes, 3000 \$, 625-2445, 663-6781.

HONDA Civic Si 90, blanche, ma-
nuelle, 22 000 km, A.M.F.M., 4 por-
tes, 3000 \$, 625-2445, 663-6781.

HONDA CRX 1987, 81 000 km,
peinture neuve, roues moy-
s, radio Alpine, 6700 \$, 1985-867.

HONDA CRX Si 1987, 46 000 km,
garantie 6700 \$ discutée, 637-1698.

HONDA Prelude Special Edition,
5000 \$, 692-1561, 651-3666.

HONDA Prelude Si 1988, rouge,
manuelle, 46 000 km, portait con-
dition, 11 000 \$, 647-4229.

HONDA Prelude Si 1988, 46 000 km,
7000 \$, 692-1561, 651-3666.

1990 Hyundai Excel Edition
Special, 27 500 km, noir, ve-
lours et tissu, servofrein et direc-
tion, radio cassette, 6475 \$, 6475 \$,
6475 \$, 6475 \$, 6475 \$.

HYUNDAI Excel GL 86, 4 portes,
1600 \$, Auto Geo-Ro 622-3429.

HYUNDAI Sonata GL, 54 000 km,
prix à discuter, 644-1122.

HYUNDAI Stellar CXL 1987, auto-
matique, 63 000 km, 4200 \$, 650-0162.

HYUNDAI Stellar 87 CL, manuelle
bon état, 90 000 km, 2995 \$, 871-3876.

BAW 320i 1982, excellente
condition, 4600 \$, 692-0581.

JAGUAR XJS V12, 1982, 1982,
intérieur cuir bleu, équipé de A
à Z, impeccable en tout point,
comme neuve, volants, 1982, 1982,
67 000 \$, 67 000 \$, 67 000 \$, 67 000 \$.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

JETTA 1989, 42 000 km, garantie, 8
ans, 8500 \$, 6600 \$, 1-227-4194.

JETTA 1985, diesel, 151 000 km,
auto, 3250 \$, 503-7525.

605 AUTOS À VENDRE

PORSCHE 911 87 Carrera 2, rouge
16 000 km, 42 000 \$, 1-995-2396.

PORSCHE 912, 1965, rare, voiture
de collection, 12 400 \$, 1-386-088.

PULSAR NX 1987, automatique,
19 000 km, prix à discuter, 873-1237.

RENAULT 5 1982, 4 portes, bon
état de marche, 500 \$, 625-4179.

RENAULT 5 1982, 4 portes, bon
état de marche, 500 \$, 625-4179.

RENAULT 5 GTL 83, pour pièces,
200 \$, 523-9390.

RENAULT 5 GTL 83 4 por-
tes 100 000 km 7500 \$ 658-4786

RENAULT Alliance 1983, 2 por-
tes, 100 000 km, 300 \$, 663-0191.

SUNBIRD 86, 4 portes, automati-
que, 25 000 km, 3500 \$, 673-3489.

TERCEL 5 vitesses, portée
180 km, Bouchard Autos 523-2776

TOPAZ 87, 47 000 km, 3000 \$,
659-2917

TOYOTA CAMRY 1989, V6, auto-
matique, garantie prolongée, km
illimité jusqu'en mai 94, 75 000 km,
14 600 \$, 663-0191.

TOYOTA Camry LE 84, manuelle,
impeccable, 124 000 km, 653-7640.

TOYOTA Camry GTS 1986, auto-
matique, complet, air climatisé,
127 000 km, 12 500 \$, 822-0616.

TOYOTA Corolla 1989, bleu,
automatique, 19 700 km, 873-9736.

TOYOTA Corolla 1981, 400 \$,
651-3880

TOYOTA Corolla 515 84 108
000 km 3500 \$ 642-2444 647-2383

TOYOTA Tercel coupé 1989,
56 000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 643-0162.

TOYOTA Tercel coupé 1989, 56
000 km, 7800 \$, 6

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU (Egide)



À l'hôpital d'Armagh, le 23 juillet 1991, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Egide Biloiseau, époux de dame Diane Guillemette. Il demeurait à St-Damien, Bellechasse. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Roy & Rouleau Inc.
131, Commerciale
St-Damien

Samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 27 juillet à 11h en l'église de St-Damien et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Rejeanne (Ouellet Asselin); sa petite-fille Isabelle; son frère Émile (Marguerite Dutil); ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. St-Damien, Bellechasse. Pour renseignements 789-2143

BLANCHET (Louis)

Au Centre Hospitalier Régional du Grand-Portage, le dix-huit juillet 1991, à l'âge de soixante-sept ans, est décédé Monsieur Louis Blanchet. À sa demande, il n'y a eu aucune cérémonie religieuse. Ceux qui le désirent, famille ou amis, peuvent faire un don à la FONDATION du CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL du GRAND-PORTAGE, 75 rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup, Québec G5R 2A4.

BOIVIN (Ghislaine Audy)



À Drummondville, le 24 juillet 1991, à l'âge de 67 ans et 1 jour, est décédée Mme Ghislaine Audy Boivin. Elle laisse dans le deuil son époux M. Marc Boivin; ses enfants, Marc-André, Hugues (Evelyn Boivin), Myriam (Jacques Blanchard), Elaine (Denys Gagnon); ses petits-enfants, Eric, Marie-Neige, Shawn-Olivier, Renaud; outre sa famille elle laisse dans le deuil plusieurs amis de longue date ainsi que sa sœur de cœur Mme Rita Picard. Un service funéraire aura lieu à l'église Ste-Claire d'Assise, 2110 avenue de la Normandie, Québec, samedi le 27 juillet 1991 à 14h. La famille recevra les condoléances à l'église trente minutes avant le service religieux.

Continuons tous à vivre de bonté, de douceur et de charité, comme elle l'a fait pendant toutes ces années pour qu'il nous soit plus facile de porter la lourde croix de la séparation. Prière d'envoyer vos dons à l'Association des Colostomisés du Québec, 1557 Ste-Foy G2E 4W9. Direction funéraire J. Bouchard & Fils Enr 1290, 1ère Avenue Québec. Pour renseignements 529-9221

CARON (Paul)

Au C.L.S.C. des Trois-Saumons de St-Jean-Port-Joli, le 23 juillet 1991, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé M. Paul Caron, époux de feu dame Antoinette Chamard. Demeurant à Lac Beauport et autrefois de St-Jean-Port-Joli. Selon ses volontés il a été incinéré. Le service religieux en présence des cendres sera célébré le samedi 27 juillet à 11h en l'église de St-Jean-Port-Joli et l'inhumation au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans

le deuil ses enfants, Richard (Cécile St-Pierre), Ginette et Hélène; sa petite-fille Viviane; ses sœurs et frères, Cécile Antil, Charles, Sr Clémence I.M.C., Claire, Eliane, Jos H. (Carmelle Pelletier), Georges (Lucette Cassista) et Henri; ses belles-sœurs et son beau-frère de la famille Caron, Jean-Julien Bourgault, Denise Bernier, Louise Caron; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Chamard, Gabrielle (Armand Duval), Paul (Viviane Saulnier), Jean-Luc (Cécile Dupont), Gemma, Lucille (Paul Toussaint), Thérèse (Lucien Courbron), Jacques (Pauline Thériault) et Jean; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Marius Pelletier
75, ave. de Gaspé Est
St-Jean-Port-Joli

CARRÉ (Elzéar)



Au Centre Hospitalier Chauveau, le 24 juillet 1991, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Elzéar Carré, époux de dame Gertrude Gagnon. Il demeurait à l'Auberge Karina. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard & Roy Inc.
30, rue St-Joseph
Loretteville

jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h et vendredi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 26 juillet 1991, à 11h, en l'église St-Ambroise de Loretteville, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Gabrielle, Pauline (J.P. Fortier), Fernand, Jeannine (Joseph Dubé), Jean (Lucille Dubé), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis. Pour renseignements: 842-3737.

COTE (Jeannine Lebel)

À l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, le 24 juillet 1991, à l'âge de 42 ans et 8 mois est décédée dame Jeannine Lebel épouse de M. Raymond Côté. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa mère Mme Yvonne Lebel, ses enfants: Manon (Alain Rivest), Guy (Nathalie Lévesque) et son petit-fils Jean Rivest; ses frères et sœurs: Francine (Georges Dubé), Jean-Paul (Suzanne Desbiens), Léonard (Nicole Leblond), Lise (Mario Vallée), Diane (Jean Gauthier), Sylvie (Denis Sauter) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire

Fernand Groulx
Sainte-Anne-des-Plaines
le jeudi de 19h à 22h, le vendredi de 14h à 17h, 19h à 22h. Le jour des funérailles à compter de 9h00. Le service sera chanté le samedi 27 juillet à 11h00 en l'église de Sainte-Anne-des-Plaines.

GAGNE (Marie-Rose, née Garneau)



À l'hôpital St-François d'Assise, le 25 juillet 1991, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Marie-Rose Garneau, épouse de M. Jean-Marie Gagné. Elle demeurait à Québec (autrefois de N.-D. des Laurentides). La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
6450, bd Henri-Bourassa
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h30 à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 27 juillet 1991 à 11h, en l'église St-Al-

bert-le-Grand et de la au Parc Commémoratif Les Jardins Québec. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-sœurs: Hélène (Harold Savard), Jean-Claude (Micheline Talbot), Lisette (Michel Cloutier), Claire (Michel Bolduc), Johanne (Sylvain Pageau); ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Antoinette Garneau Villeneuve, Marie-Jeanne Garneau Simoneau, Thérèse (Maurice Sanfaçon), Emilien (Ludvigne Talbot), Marie-Paul Gagnon, Laurence (Lionel Morais), Huguette, Coveney Garneau, M. et Mme Charles-André Laberge (Jacqueline Gagné), M. et Mme Raymond Robitaille (Cécile Gagné), M. et Mme Marcel Gagné (Olga Drolet), M. et Mme Fernand Ferland (Louise Gagné), M. et Mme André Gagné (Yvette Giguère), M. et Mme Jean-Guy Bouchard (Claudette Gagné), M. et Mme Claude Foisy (Eva Gagné); ses sept petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 871-2372.

GAGNON (Eva Bonnevillle) — A la Maison Michel Sarrazin, le 24 juillet 1991, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Eva Bonnevillle, épouse de feu Paul-Eugène Gagnon. Elle demeurait à Sainte-Marie-Beauce. Les funérailles auront lieu le samedi 27 juillet, à 11h. Départ à 10h50 du funérarium

Edgar Mercier & Fils Inc.
240 du Collège
Sainte-Marie-Beauce

pour l'église de Ste-Marie et de la au cimetière paroissial. Le funérarium sera ouvert vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, ouverture à 9h30. Elle laisse dans le deuil sa fille Sylvie (son ami Lewis Camden), ses frères et sœurs: Noëlla (Alexandre Nolet), Maurice (Jeanne d'Arc L'Abbé), Emilienne (Marcel Sévigny), Eugène (Gertrude Gilbert), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Gagnon, ses voisins et amis M. et Mme Willie Savoie et leurs filles Aline et Jacqueline ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La famille souhaite que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Maison Michel Sarrazin, C.P. 392, 2101 ch St-Louis, Silley, Qc G1T 2R5. Pour renseignements: 387-2000

GAMACHE (Gérard)



À l'Hôtel-Dieu de Québec le 23 juillet 1991 à l'âge de 58 ans est décédé Monsieur Gérard Gamache, fils de feu Monsieur Roland Gamache et de Dame Marie-Claire Blais. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse

280, 8ième Rue Québec

samedi de 10h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 27 juillet à 14h en l'église St-Joseph de Québec et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Roland (Jeannine McElis), Diane Lachance (feu Jean-Guy Gamache), Gilles (Marie-Josée Fortin), Julien (Odette Bédard), Clément (Louise Carbonneau), Colette, Monique (Jean-Guy Brousseau), Nicole, Jacqueline, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Merci au personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins reçus. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11 Côte du Palais, Québec G1R 9Z9. Pour renseignements: 525-6044

GENEST (Lucien)



A Normand, accidentellement, le 25 juillet 1991, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, M. Lucien Genest, à l'âge de 76 ans. Il était membre 4ième degré du conseil 4274 des Chevaliers de Colomb. Il laisse dans le deuil, son épouse Hélène Lévesque, ses enfants: Marie-Paul, Rose-Yvonne (Florent Dallaire), Madeleine, missionnaire au Paraguay, Thérèse, religieuse au Bon-Conseil, et son fils René; ses petits-enfants: Dr Christian Genest-Boudreau (Louise Brunetta), Barbara Genest-Boudreau (Me Daniel Gignac), Dr Sandra Genest-Boudreau (Dr Roger Bendle), Manon Dallaire (Alain Laberge), Odette Dallaire (Sylvain Beauvoyer), Claude Genest (Yves Duquet), Nathalie Genest (Stéphane Portier); et ses 8 arrière-petits-enfants; ses sœurs et frères: Noëlla (Emile Fortin), feu Euclide (feu Rose-Hélène Hébert), feu Conrad, Justin (Rita Bouchard), Marie-Claire (feu Roland Girard), Annette (Jean-Yves Bédard), Herménégilde (Marie-Reine Roy), Gérard (Jeanne Villeneuve), feu Marcel, Gisele, religieuse au Bon-Conseil, Lucienne; ses belles-sœurs et beaux-frères: Béatrice (Edmour Larouche), Blanche (feu Jean-Baptiste Girard), feu Eugène (Jeanne d'Arc Tremblay), Gérard (feu Hélène Carrier), Eloi (Marguerite Martel), feu Félix (Géraldine Paradis), Rita (feu Lucien Tremblay), Edouard (Rita Néron), Edgar, feu Albert, Marie-Anne (Benoit Dion), René Brassard (Charlotte Gravel); ainsi que de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire

Marcel Dion
1140, av. de l'Eglise
Normand
à compter du samedi 27 juillet à 14h. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Cyrille de Normand, le lundi 29 juillet à 11h. Pour respecter la volonté de M. Genest, compenser l'envoi de fleurs par un don aux missions du Paraguay. Pour renseignements: 274-3056.

HOUE (Suzanne) — Au centre d'accueil: Le Faubourg, le 16 juillet 1991 est décédée Mme Suzanne Houe, fille de feu Delphis Houe et de feu Marie-Louise Laroche. Selon ses volontés, elle sera exposée à la

Coopérative Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec

le samedi 27 juillet de 13h00 à 14h30. Un service sera également chanté, le samedi 27 juillet à 16 heures, en l'église Ste-Croix-de-Lotbinière et, de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, sa sœur: Pauline, son beau-frère: Paul Brochu et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 529-0035.

JOBIN (Marie-Blanche, née Bégin)



À l'hôpital St-François d'Assise, le 25 juillet 1991, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie-Blanche Bégin, épouse de Lucien Jobin, elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
6450, bd Henri-Bourassa
vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 11h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 27 juillet à 14h, en l'église Bon-Pasteur, Charlesbourg et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille: Danielle (Maurice Guay); son frère: Lucien Bégin (Irene); sa belle-sœur: Thérèse Jobin (Rosaire Bédard); ses nièces et neveux: Colette Galarneau Levesque (Adrien), Guy Galarneau (Carmen), Guy Langlois (Claudette), Céline Langlois, Clément Langlois (Francine), Dr Raymond Caron (Francine); ainsi que des amis: Jean-Paul Lachance (Denise). Pour renseignements: 529-3371.

KIROUAC (Alice Morin)

À l'hôpital St-Sacrement, le 24 juillet 1991, à l'âge de 90 ans et 4 mois, est décédée Mme Alice Morin, épouse de feu Joseph Thomas Kirouac. Elle demeurait à l'Hôtel-Dieu des Braves, autrefois de Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée
1025, Route de l'Eglise
jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de

GOBEIL (Léona Beaumont)

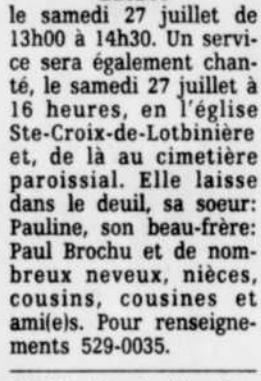


À l'hôpital Ste-Monique le 25 juillet 1991 à l'âge de 89 ans est décédée Dame Léona Beaumont, épouse de feu Gérard Gobeil. Elle demeurait aux Saules. Elle a été confiée au crematorium du cimetière St-Charles sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ième Rue Québec

Un service sera chanté le samedi 27 juillet à 11h en l'église St-Charles de Limoilou où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jean (Céline Gosselin), Gilles (Micheline Marchand), Jacques (Jacqueline Tremblay), Céline (son ami Michel Raymond), ses petits-enfants, Stéphane, Christian et Martin Gobeil, Danny, Nathalie et Caroline Gagnon, Dominique Gobeil, sa sœur, Alma Beaumont Gobeil, son frère Léo (Yvette Beaumont), sa belle-sœur, Dolores Gobeil, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 525-6044.

MAILHOT (Rachel Lamotte)



Au C.H. St-Sacrement de Québec, le 23 juillet 1991, est décédée à l'âge de 62 ans et 11 mois, Mme Rachel Lamotte, épouse de M. Raymond Mailhot, demeurant autrefois à Deschailions. Les funérailles auront lieu le samedi 27 juillet, en l'église de Deschailions, à 15h. La famille recevra les condoléances au funérarium

Charland & Soucy 1035, Marie-Victorin Deschailions

samedi à compter de 14h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Deschailions. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Johanne (Sylvain Poirier) et Yves; ses petits-enfants: Jean-Christophe, Ariane et Guillaume; son père: M. Aimé Lamotte; ses frères et sœurs: Bernard (Gisèle Fugère), Jeannine (Lionel Lamoureux), Mme Raymond Lamotte, Monique (Roger Proulx), Réal (Madeleine Poliquin), Lise (Charles Goudreau) et Micheline; ses beaux-frères et belles-sœurs: Henri-Paul Mailhot (Thérèse Lemay), Mme Georges-Aimé Mailhot, Marcel (Anne-Marie Hébert), Roger (Marie-Ange Létourneau), Roland (Jeannine Lefebvre), Yvette (Norbert Barabé), Jean-Charles (Gisèle Bécotte), Gisele, Irène (Paul-Henri Richer) et Cécile (Clovis Beaudet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Prière de compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer, 801, rue Sherbrooke Est, Bureau 300, Montréal, Qc, H2L 9Z9. Pour renseignements: (819)292-2115

MALENFANT (Alma Gamache)

À sa résidence de Trois-Pistoles, le 24 juillet 1991, est décédée à l'âge de 69 ans et 2 mois, dame Alma Gamache, épouse de Monsieur Dominique Malenfant, demeurant au 580, Jean Riou, Trois-Pistoles. La famille recevra les condoléances vendredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et samedi à compter de 9h au centre funéraire

Jean-Guy Rioux 30, Notre-Dame Ouest Trois-Pistoles

Le service religieux sera célébré le samedi 27 juillet 1991, à 10h30, en l'église Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles et de la au cimetière paroissial. Outre son époux, Monsieur Dominique Malenfant, elle laisse dans le deuil, son fils le Dr Jean-Guy Malenfant (Chantal Têtu) de St-Jean-Port-Joli; ses petites-filles: Marie-Eve, Isabelle et Véronique Malenfant; ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères: Mme Gérard Gamache (Cécile Lafrenay), Mme Wilfrid Gamache (Eliane Rioux), Mme Irène Gamache, Mme Léo Gamache (Thérèse Gagnon), M. et Mme Thérèse Gamache (Lucie Larivière), M. Alfred Gamache, Sr Adrienne Gamache, s.c., Mlle Delvina Gamache, M. et Mme Léonard Gamache (Juliette Beaulieu), Sr Marie-Anne Gamache, r.s.r., M. et Mme Léo-

pold Gamache (Marthe Gagnon), M. Jacques Leclerc et son amie Manon Soucy, M. et Mme Dollar Malenfant (Eva Malenfant), Mme Yvonne Rioux (Philippe Malenfant), M. Louis Labrie (feu Rose-Alma Malenfant), Sr Eva Malenfant, s.p., M. et Mme Gérard Malenfant (Simone Chénard), M. Camille Malenfant, M. et Mme Joseph Malenfant (Simone Veilleux), M. et Mme Jean-Noël Malenfant (Jeannine Simon), Mme Marie-Rose Malenfant, M. et Mme Eugène Malenfant (Simone Ouellet), M. Liguori Cusson; ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces. Pour renseignements: (418)51-2264.

POULIOT (Albert)

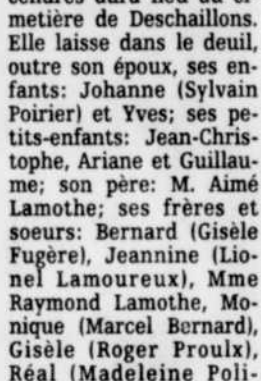


Au Centre Hospitalier de St-Georges, le 25 juillet 1991, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédé Monsieur Albert Pouliot, époux en 1ère nocces de feu dame Reine-Blanche Doyon et en 2e nocces de feu dame Emilie Côté. Il demeurait au Pavillon de l'Hospitalité à St-Prospère. Les funérailles auront lieu le samedi 27 juillet à 16 heures. Départ du funérarium

J. Rosario Chabot Enr. 3530, 20ième Avenue St-Prospère

Comté Beauce-Sud à 15h45 pour l'église de St-Prospère et, de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, sa fille Anne-Marie, sa sœur Bernadette; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au salon: vendredi de 19 heures à 22 heures, samedi à compter de 13 heures. Pour renseignements: 594-5444

POULIOT (Aristide)



À l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 juillet 1991, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Aristide Pouliot, époux de feu dame Caroline Pouliot. Il sera exposé au

Salon Funéraire Couture & Fils Lac-Etchemin

le vendredi de 14 à 17h, de 19 à 22h et le samedi 9h30. Les funérailles auront lieu à 11h, en l'église de Lac-Etchemin. Il laisse dans le deuil son frère: Eugène (Yvette Vachon), sa belle-sœur: Madeleine Bouchard; ses enfants: Cécile (Emile Lafontaine), Marcel (Jacqueline Vachon), Monique (Guy Deblois), Marius (Yolande Breton), Emmanuel (Raymond Vachon), Lévis (Lisette Fugère), Yvon (François Rodrigue), Yves, Marguerite (Claude Pouliot), Germain (Gilberte Morin), Denis (Noëlle Boily), Dominique (Marie-Reine Jacques), Louise (Simon Vachon), Gaston (Céline Ruel), Laure (Michel Hébert); son neveu: Armand Doyon ainsi que plusieurs petits-fils et petites-filles et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 625-3762

RINGUET (Rachel Coulombe)

À l'Hôpital Jeffrey Hale, le 22 juillet 1991, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédée dame Rachel Coulombe, épouse de feu Alphonse Ringuet, demeurant à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée et a été incinérée. Les funérailles auront lieu, en présence des cendres, le samedi 27 juillet à 11h, en l'église St-Sacrement, où la famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, sa belle-sœur: Mme Wilfrid Coulombe, ses amis: M. et Mme Georges Sévigny, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour exprimer vos condoléances, faire un don à la Maison Michel Sarrazin. Des formulaires seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire

Claude Paquet Inc. 761 Chemin Pintendre Pintendre

Pour renseignements 835-5329

ROUX (Gordon) — Est décédé le 19 juillet 1991 à l'âge de 64 ans, M. Gordon Roux, époux de Dame Joanne Robinson, fils de feu Walter Roux et de feu Iona Montambault. Il laisse dans le deuil ses enfants du présent mariage: Marisa, Gordon Jr, Wayne, tous d'Otawa; ceux d'un mariage antérieur, Danielle (Georges Rissi) de Québec, Jocelyne de Vancouver; son frère Gary de Montréal; ses sœurs, Joanne (René Blanchet) de Montréal, Marilyn McKune et Mavis de Californie; ainsi que deux petits-enfants, Charles-Albert et Rachelle, plusieurs neveux et nièces. Il fut pré-décédé par un frère Donnie et une sœur Verna Tweddell. Des funérailles privées ont été célébrées à Québec. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Les arrangements funéraires furent confiés à la

Coopérative Funéraire de l'Outaouais

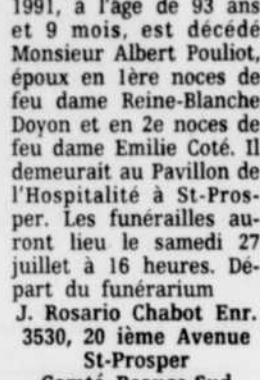
TURCOTTE (Lionel) — A Baie-Comeau, le 24 juillet 1991, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lionel Turcotte. Il demeurait au 852, boul. Joliet, Baie-Comeau. Les funérailles auront lieu à Baie-Comeau, le vendredi 26 juillet à 14h. Départ du salon funéraire

Serge Julien 788, boul. Blanche Baie-Comeau

à 13h45, pour la cathédrale St-Jean-Eudes et de la au cimetière St-Joseph de Manicouagan. Pour renseignements (418)589-2570

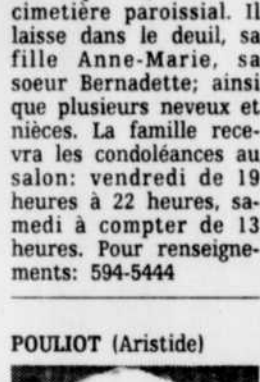
Le dimanche 28 juillet 1991 à 11h45 en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Monsieur Benoit Lafleur. Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous par leur présence, leurs prières ou leurs pensées.

LÉGARÉ (Achille)



Le samedi 27 juillet 1991 à 19h15 en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg sera célébrée une messe anniversaire pour Monsieur Achille Légaré. Nous invitons parents et amis à se joindre à la famille pour cette célébration.

MALTAIS (Alberta Blouin)



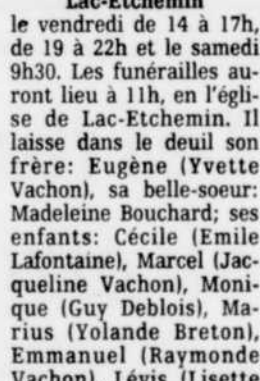
Le samedi 27 juillet 1991, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Pitié sera célébré un service anniversaire à la mémoire de Mme Alberta Blouin Maltais épouse de M. Joseph Maltais. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration, soit par leur présence, leurs pensées ou leurs prières

GIGUÈRE (Catherine Rivard)



Le samedi 27 juillet à 19h, en l'église de Beauport, sera célébré le service anniversaire de dame Catherine Rivard, épouse de feu Francis Giguère. Parents et amis sont invités à y assister.

GRÉGOIRE (Gaston)



Le samedi 27 juillet 1991, à 17h, en l'église St-Sauveur (Québec), sera célébré le service anniversaire de Gaston Grégoire. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. C.C.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.L.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus. M.B.W.

795 MONUMENTS

GRANIT J.D. INC. 1105 ST-VALLIER Q. QUÉBEC (Pres du cimetière). 527-9652

THÉRIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec 524-1561

LE SOLEIL, fondé en 1890, est imprimé au 380, rue Saint-Vallier Est, Québec G1K 7J6, par LE SOLEIL (Division de Groupe UnionMedia) qui est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

LE SOLEIL (USPS #003709) is published daily at 300, East St. Vallier Street, Québec City, Province of Québec G1K 7J6. Subscription rate per year is \$31.48 \$ (Canadian funds). Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. Postmaster: Send address changes to INRA, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

La réfection de la 138 à Sept-Îles jugée prioritaire

Le coroner Gabriel Garneau recommande au ministère des Transports de corriger à court terme la courbe à l'est du viaduc, à la sortie nord de Sept-Îles, en asphaltant les deux accotements de la route 138, et d'inclure prioritairement dans sa programmation la réfection du tronçon de route entre Sept-Îles et l'aéroport.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Entre le 13 janvier et le 20 mars 1991, trois personnes ont péri sur la route 138, à l'est de Sept-Îles, à la hauteur des courbes « 1003 » et « 3000 ». Il s'agit de collisions frontales survenues à la suite de dérapages ou d'une perte de maîtrise sur une route glacée, glissante et dans un cas, enneigée.

Le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles avait déjà dénoncé le fait que le tronçon de route entre Sept-Îles et l'aéroport représentait un secteur des plus meurtriers, avec 15 décès en 10 ans. Par ailleurs, le 28 janvier, la ville faisait parvenir une résolution au ministère des Transports, en mentionnant que depuis 1983, 43 accidents impliquant des blessés et plus de 15 pertes de vie avaient été comptabilisés dans les courbes du « 3000 » et du chemin Ferco.

Voilà pourquoi le coroner demande au MTQ d'étudier la possibilité d'établir à Sept-Îles la surveillance et l'inspection de la route 138, jusqu'à Rivière-au-Tonnerre, surtout en hiver. Il suggère également d'améliorer le service ambulancier, de façon à prévoir un temps de parcours de 30 minutes au maximum pour les secouristes. Enfin, il recommande aux firmes d'ambulanciers de la ville d'informer leurs employés de rejoindre un médecin pour le constat de décès, parce que c'est plus prudent, surtout lors d'accidents avec complications.

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

Midi-Minuit se conforme

Le cinéma Midi-Minuit présente, depuis le 24 juillet, une programmation à 50 % non érotique, se conformant ainsi à la nouvelle réglementation municipale sur l'érotisme au centre-ville. On peut y voir désormais, à côté des films réservés aux adultes, des « films d'action ». Il n'a pas été possible cependant de savoir hier si la direction poursuivait malgré tout les procédures de contestation de la nouvelle loi, entrée en vigueur le 10 juillet.

BEAUPORT

Travaux près du pont

Transports Québec avise les usagers qu'à compter du 29 juillet, on procédera au remplacement et à la modification des garde-fous aux approches du pont de l'île d'Orléans. Jusqu'à la mi-septembre, de 5 h à 15 h 30, une voie sera fermée de façon sporadique, sauf à l'heure de pointe le matin. De plus, un des deux trottoirs sera fermé en permanence. La firme Jean-Yves Fortin Soudure inc. a obtenu ce contrat de 800 000 \$.

CHARLESBOURG

Interdiction d'arroser

À la suite d'un bris mécanique majeur, la ville de Charlesbourg avise les citoyens qu'il est strictement interdit d'arroser des pelouses, de remplir des piscines et de laver des autos du 25 juillet au 5 août inclusivement. L'arrosage est également interdit dans le secteur Giffard, à Beauport, indique le service des communications de cette dernière municipalité.

SAINT-AUGUSTIN

Pompiers « en flammes »

La 8e Festival des pompiers de la Mutuelle de Portneuf aura lieu les 2, 3 et 4 août, à Saint-Augustin. Cette activité annuelle regroupera quelque 225 pompiers de 18 municipalités. Diverses activités sportives, sociales et humanitaires sont au programme.

Les chefs de bande et maires nord-côtiers dénoncent la lenteur à éteindre les incendies

Parce que le ministre des Forêts et la Société de conservation de la Côte-Nord (SCCN) refusent d'employer des volontaires pour éteindre les incendies de forêts, les chefs de bande et les maires des MRC Manicouagan et Haute-Côte-Nord doutent de leur volonté « d'arrêter la destruction du patrimoine forestier ».

par BRIGITTE BRETON
et CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Dans le cadre de l'opération Ruban vert, lancée le 8 juillet, les maires et chefs de bande ont fourni une liste de 400 volontaires. « Nous nous étonnons donc que la Société de conservation n'augmente pas ses effectifs alors que le feu brûle encore vers le nord, a déclaré hier au SOLEIL le porte-parole de la coalition et maire de Baie-Comeau, M. Roger Thériault. Le bois, c'est des jobs. Nous ne sommes pas prêts à laisser flamber plus de 5000 emplois sans rien dire », poursuit-il.

Selon la coalition, l'équipement moderne ne peut compenser totalement pour la main-d'œuvre sur le terrain et les autorités ont avoué leur impuissance à éteindre complètement les incendies. « Pendant ce temps, des centaines de Nord-Côtiers volontaires n'ont pas été appelés par la SCCN. »

La Société de conservation de la Côte-Nord n'a pas voulu commenter, hier, les propos du maire Thériault. Elle doit le faire aujourd'hui. Le ministre des Forêts, M. Albert Côté, a pour sa part jugé la proposition des maires « totalement irresponsable », et s'interroge sur leurs véritables intentions.

« Dans les circonstances, nous avons mis toutes les ressources qu'il fallait. Il serait irresponsable d'envoyer des gens dans la forêt sans encadrement », soutient le ministre. Il rappelle d'ailleurs que vendredi dernier, des gens ont dû être évacués rapidement par hélicoptère, dans le secteur du lac Boucher et de la rivière aux Outardes.

Sur ce, le maire Thériault précise que ce ne sont pas des « commis de bureau et des médecins qui agiraient comme volontaires pour combattre les incendies, mais bien des gens qui connaissent le bois et qui y travaillent ». Il estime que la SCCN pourrait assumer l'encadrement des volontaires.

Hier, la Société de conservation de la Côte-Nord indiquait que 231 personnes et 19 hélicoptères combattaient les incendies de Betsiamites et Fo-

restville (ceux-ci sont contenus) et celui du lac de la Planche qui est maîtrisé. Depuis le début de l'année, 3125 km² de forêt ont été détruits par le feu.

Campagne de publicité

Par ailleurs les gouvernements de Québec et d'Ottawa, de concert avec les associations touristiques de Manicouagan et de Duplessis, veulent clairement signifier aux vacanciers que « la Côte-Nord n'a pas été entièrement ravagée par le feu » et que les vacanciers et sportifs peuvent s'y rendre en toute sécurité.

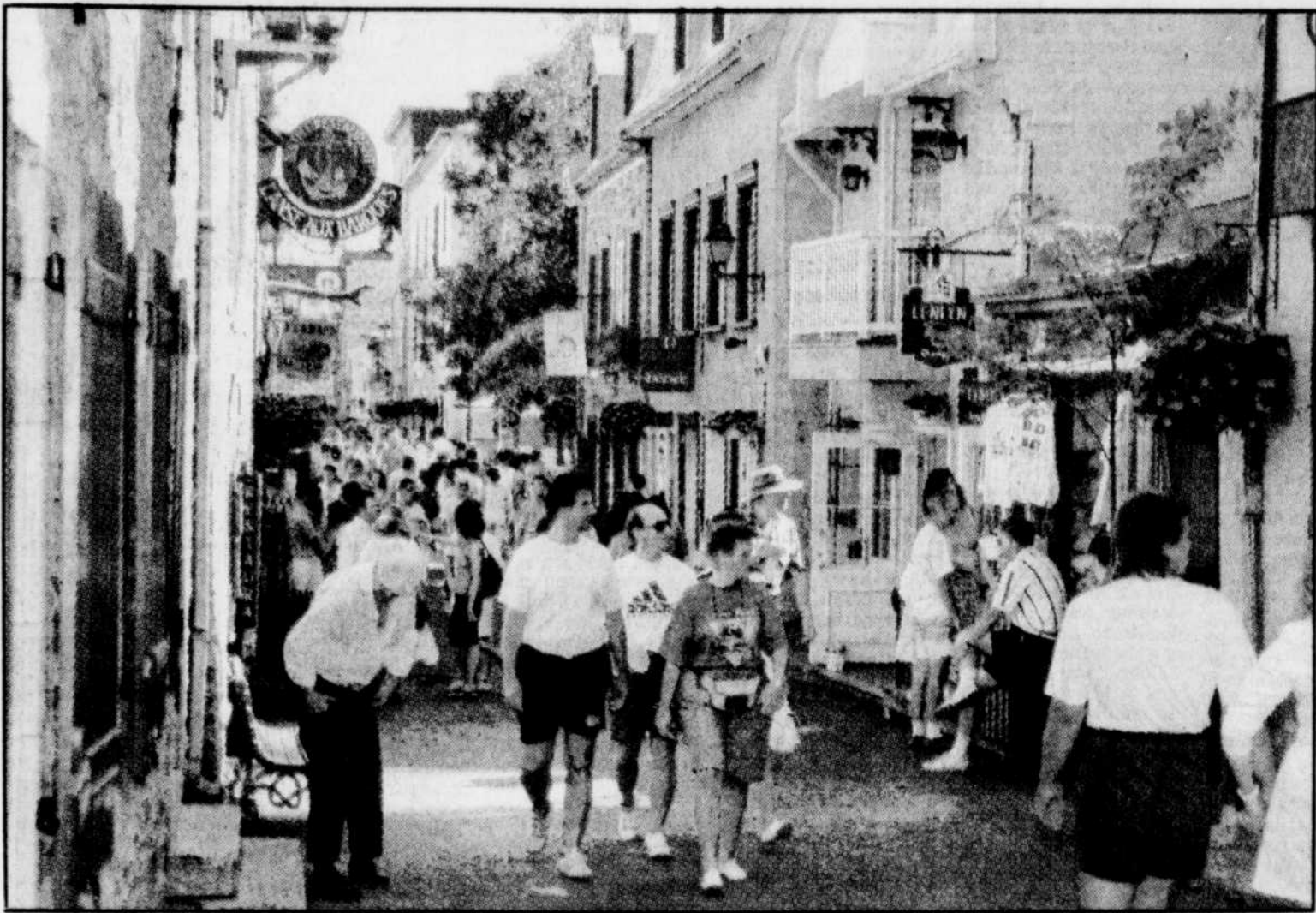
Pour ce faire, les deux gouvernements investissent immédiatement 50 000 \$ chacun dans une campagne de publicité. L'Association touristique de Manicouagan injecte 20 000 \$ dans cette promotion tandis que celle de Duplessis y va d'une somme de 10 000 \$. Le message, dont le coût global est esti-

mé à 130 000 \$, sera publié dans quatre quotidiens du Québec dont dès demain dans LE SOLEIL.

Le message indique qu'il faut tourner la page sur ces incendies, que la verdure reste la principale composante du milieu de la Côte-Nord et que de nombreuses activités s'y tiennent actuellement.

Seulement six pourvoies sur la centaine qu'on retrouve dans ces lieux ont été touchées par ces incendies. Selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre, la pourvoirie La Rocheuse, au nord de Forestville, est détruite à 80 % alors que les pourvoies Club Paradis Sauvage et Grand Lac du Nord, près de Sainte-Anne-de-Portneuf, sont atteintes à 25 %. Les dommages sont minimes dans des installations comme le Domaine Orégnac (6 %).

Interrogé sur la demande de la ville de Baie-Comeau de fournir une aide directe aux pourvoies, le ministre québécois du Tourisme, M. Vallerand, ne s'est pas montré réfractaire et a spécifié qu'il allait appuyer cette requête auprès du ministre responsable de la sécurité publique, M. Claude Ryan.



Le Vieux-Québec obtient la cote d'amour des touristes, qui y déambulent quasiment coude-à-coude. Vive les vacances ! Vive le beau temps !

Les touristes envahissent la capitale au grand plaisir des commerçants

Un miracle de sainte Anne ? En tout cas, hier, les touristes et les pèlerins-touristes débordaient de partout dans la ville, dans le Vieux-Québec en particulier, à la grande joie des commerçants et des restaurateurs.

Mais pas seulement hier ! Mardi, le Musée de la civilisation a accueilli 11 200 personnes. Vive les vacances ! Vive le beau temps !

Même les cousins de France étaient nombreux, portant en bandoulière une 35mm ou une caméra vidéo. Rue Champlain : « Prends une photo ! Non, deux ! » C'était là presque le coude-à-coude.

La rue Desjardins puait les autobus, trop de bus !

Alors, que doivent penser les mangeurs devant leurs assiettes écolos regorgeant de salades vertes ? En vacances, on pense pas, on bouffe !

Puis on marche ! Braquez vos yeux vers le sol. Si le fondateur du scoutisme Baden Powell dit vrai en affirmant : « On juge les gens à leurs chaussures », alors... C'est comme pour les t-shirts !

La saison est à son mieux pour les examiner, les lire et les commenter. Le délire ! Dans la cote de la Montagne, Murray Couture offre en vente une superbe collection de 17 t-shirts qui retracent 16 milliards d'années d'évolution. Quelque 300 \$ pour la série. Luc Plamondon, le sympathique artiste de la rue Saint-Paul, a aussi créé le sien.

Même délire pour les culottes courtes « fluos », d'où pendent des mollets poilus ou à la peau blanc ciré. Entre les souliers et les verres fumés, des tas de bedaines. On dirait que tout le monde est... enceinte.

Beaucoup de couleurs ! Beaucoup de sons, aussi ! Les musiciens de la rue étaient au rendez-vous d'été. À leurs pieds, l'étui de leur instrument, ouvert, et dedans, des pièces de 25 sous et quelques rares dollars cuivrés qui se chauffent au soleil. Pas des fortunes !

À l'Office du tourisme, on était occupé à répondre aux demandes d'informations des touristes. Tout au plus avait-on une seconde ou deux pour commenter : « Oui ! C'est bon aujourd'hui, très bon ! » Visiblement heureux et fatigués, c'est tout juste si on ne chantait pas « Vive sainte Anne ! ».

L'étude de design de l'espace St-Roch ne vise qu'à gagner du temps (Forgues)

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Québec et leader du Progrès civique, M. André Forgues, qualifie de « simple opération destinée à gagner du temps » l'étude de design urbain que l'administration L'Allier vient de commander à des architectes montréalais dans le but d'amorcer une revitalisation de l'espace Saint-Roch.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

M. Forgues rappelle que, pendant la campagne électorale de 1989, le Rassemblement populaire avait sorti « à la toute dernière minute » son projet de l'espace Saint-Roch pour faire pendant à « la grande place » du Progrès civique, en mettant l'accent sur la fonction rési-

dentielle.

« Rien n'a été fait depuis, a-t-il affirmé hier. Pire encore, a-t-il ajouté, le maire L'Allier, qui avait récemment annoncé une enveloppe de 500 000 \$ destinée à l'embellissement du secteur, vient nous dire aujourd'hui qu'il n'a rien fait dans ce sens parce que les gens l'auraient accusé de se contenter de planter des fleurs. »

Le chef de l'opposition trouve par ailleurs regrettable que « ce soit des Montréalais qui viennent dire à un maire montréalais quoi faire à Québec ». « On commence à prendre les gens de Québec pour des valises », soutient-il, non sans se demander si cette nouvelle étude ne visait pas aussi à prévenir un éclatement du Rassemblement populaire.

Bâillon

M. Forgues souligne en effet que le maire Jean-Paul L'Allier s'approprie à imposer le bâillon aux élus de son parti à propos du dossier IMAX. Affirmant que ce dossier « appartient à

tous les gens de Québec, qui ont le droit de s'exprimer à son sujet », il conclut : « Ça va être pire que dans notre temps. »

Mercredi, le maire de Québec a annoncé que la ville avait retenu les services de la firme d'architectes Cardinal Hardy & Associés, de Montréal, pour la réalisation d'un plan-image de l'espace Saint-Roch afin de permettre « à tout le monde de voir tout ce qui a été écrit sur ce secteur au cours des dernières années ». Ce travail, dont le coût total est évalué à un peu plus de 40 000 \$, se fera en collaboration avec la firme Émile Gilbert & Associés, de Québec.

L'abolition du poste de troisième directeur général adjoint « tend plutôt à cacher la tendance de M. L'Allier à politiser et renforcer le service des communications afin de continuer à soigner son image et à emballer des contenus sans contenu », affirme le chef du Progrès civique.

M. Cantin ne trouve rien d'anormal à ce que des personnes soient engagées dans un contexte de réductions de coûts, puisqu'en bout de ligne « le budget global est susceptible de diminuer ».

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Le poste de directeur général adjoint chargé de la coordination et de la surveillance des services de la Direction de l'équipement était d'ailleurs vacant depuis le 1er septembre, à la suite de la décision de son titulaire, M. Jean-Paul Bourret, de faire valoir son droit à la retraite.

Ces fonctions seront désormais assumées par M. Hervé Brosseau, directeur général adjoint responsable des services de la Direction de l'administration et de la Protection publique. L'autre directeur général adjoint, M. Jacques Alméras, continuera de coordonner et de superviser les services de la Direction des relations avec la communauté, dit un communiqué de la ville.

Selon le maire suppléant, M. Claude Cantin, cette décision, prise sur recommandation de la Direction générale et après consultation des deux adjoints restants, vise à instaurer une gestion collégiale, dans un contexte économique difficile. Il a indiqué que d'autres aménagements vont intervenir d'ici l'automne, date prévue pour la mise en place de « la structure principale » de cette réorganisation.

Pour sa part, le chef de l'opposition, M. André Forgues, refuse d'accepter le prétexte économique invoqué par la ville pour couper le poste. Il rappelle que l'administration municipale vient d'embaucher, sans concours, deux hauts fonctionnaires pour son service des communications, ainsi que trois responsables des consultations.